



JEAN-PAUL LECOQ, DÉPUTÉ FRANÇAIS ET MEMBRE DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS (PCF)

«LE RAPPORT DE BENJAMIN STORA NE CONSTITUE PAS UNE RÉPONSE À LA COMPLEXITÉ DE NOS RELATIONS» p.3

JALON VERS L'ALGÉRIE NOUVELLE

Elections législatives le 12 juin

Le processus menant vers l'Algérie nouvelle poursuit son cours, jalon après jalon. La prochaine étape : les élections législatives. Le Président Abdelmadjid Tebboune a convoqué le corps électoral pour le samedi 12 juin 2021. p.2



© Photo : D.R.

L'APPO TIENT SON 40^{ÈME} SOMMET
LA RIPOSTE À LA MULTI-CRISE SANITAIRE, ÉCONOMIQUE ET ÉNERGÉTIQUE ÉVOQUÉE p.4



SALAH GOUDJIL, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE LA NATION



«Œuvrer ensemble pour l'édification de la nouvelle Algérie» p.3



SOLIDARITÉ AFRICAINE OBLIGE POUR SE LIBÉRER DES HYDROCARBURES

Arkab plaide pour «un nouveau modèle énergétique robuste et durable» p.4

Covid-19

Le Commerce a été le secteur le moins impacté par la crise

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a souligné, jeudi à Alger, que le secteur du commerce a été le secteur le moins impacté par les effets de la crise sanitaire de la Covid-19.



Sécurité sociale

Un bond qualitatif en 2020 grâce à la numérisation

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, El Hachemi Djaaboub, a fait état, jeudi à Alger, d'un «bond qualitatif» en matière d'affiliation à la Sécurité sociale durant l'année 2020 grâce à la numérisation des procédures.



Transplantation rénale

Nécessité d'encourager le prélèvement d'organes sur morts encéphaliques

Le Pr. Hamid Kanoun, chef du service de chirurgie vasculaire à l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) Dr Maouche-Mohand-Amokrane, a appelé jeudi à Alger à la nécessité d'encourager le prélèvement d'organes sur des donneurs en état de mort encéphalique pour répondre à la demande des patients en attente de greffe ou de transplantation.

Jalon vers l'Algérie nouvelle

Elections législatives le 12 juin

Le processus menant vers l'Algérie nouvelle poursuit son cours, jalon après jalon. La prochaine étape : les élections législatives. Le Président Abdelmadjid Tebboune a convoqué le corps électoral pour le samedi 12 juin 2021.

En effet, le président de la République a signé jeudi un décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le 12 juin 2021 en vue de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), indique un communiqué de la Présidence de la République. Le Président Tebboune a également signé le 10 mars 2021, l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral.

Après la révision de la Constitution, le président de la République a initié la révision de la loi électorale, loi fondamentale qui a des effets directs sur l'ensemble du paysage politique. La nouvelle loi met en place des règles qui consistent à assurer une meilleure gestion et un meilleur contrôle des opérations électorales, empêchent l'intrusion de l'argent dans la confection des listes de candidats et dans les campagnes électorales, encouragent les jeunes à participer à la vie politique et permettent que les élections se fassent dans un esprit de régularité et de transparence. La Commission de contrôle des finances qui va être instituée aura pour tâche essentiellement de surveiller tous les mouvements de fonds qui concernent les candidats. C'est le fruit du Hirak lancé le 22 février 2019, forgé par l'alliance Peuple-Armée autour de deux objectifs principaux : empêcher le 5^{ème} mandat envisagé par le clan Bouteflika et combattre la corruption. Le Hirak a atteint son but et a ouvert la perspective d'une Algérie nouvelle débarrassée de la 'issaba (le gang) et dotée d'institutions qui seront immunisées contre l'influence des «oligarques» et de leur argent. Des institutions qui seront investies par les jeunes compétents et engagés au service du pays et des intérêts du peuple. Cette perspective a commencé à se concrétiser avec l'élection présidentielle le 12 décembre 2019 de Abdelmadjid Tebboune à la Présidence de la République, puis le référendum sur la Constitution votée le 1^{er} novembre et la promulgation d'une nouvelle loi électorale appelée à modeler un paysage politique moralisé et sain. La pandémie de Coronavirus a constitué un handicap dans le timing prévu. Dès l'apparition du premier cas



Les Algériens ne veulent pas gêner le processus engagé par le Président Tebboune qui vise à édifier une Algérie nouvelle, au bénéfice de tout le peuple. (Photo: D.R)

du Coronavirus le 25 février 2020, les pouvoirs publics ont placé en priorité numéro 1 la santé des Algériens. Ainsi, l'Algérie a mis en place un dispositif de lutte contre la propagation du Coronavirus, semblable à celui des autres pays confrontés à la pandémie, consis-

tant principalement en la fermeture des frontières, la suspension des transports de voyageurs terrestres, maritimes et aériens, la fermeture des établissements d'enseignement, la suspension des activités commerciales non essentielles, la fermeture des lieux

publics accueillant du monde, la fermeture des mosquées, l'interdiction des rassemblements, les mesures de confinement accompagnées des gestes «barrière» : distanciation sociale et mesures d'hygiène personnelle et de désinfection. Chaque jour, en fin d'après-midi, le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie de Coronavirus, informe les Algériens sur le nombre de nouveaux cas, de décès ainsi que de guérisons enregistrés sur les 24h. Le respect discipliné de ce dispositif par les Algériens a permis la maîtrise de la pandémie et un retour progressif à la normale. La vie politique et économique a ainsi pu commencer à reprendre ses droits. Au plan politique, les élections législatives ont donc été fixées au 12 juin prochain. Elles seront suivies, certainement à la rentrée, par les élections locales. Ce processus mis en œuvre grâce au Hirak forgé par l'alliance Peuple-Armée, n'est pas du goût d'activistes «identitaires» qui tentent depuis des mois de créer un autre Hirak animé par des courants islamistes et berbéristes extrémistes, parfaitement identifiés, connus pour leurs appels à l'ingérence étrangère dans les affaires du pays et qui se sont également singularisés par leurs mots d'ordre hostiles aux services de renseignement et à l'armée. Leur manifestation d'hier à Alger a été caractérisée par la faiblesse de la mobilisation qui les a contraints à en écourter la durée. De toute évidence, les Algériens ne veulent pas gêner le processus engagé par le Président Tebboune qui vise à édifier une Algérie nouvelle, au bénéfice de tout le peuple.

Lakhdar A.

Dialogue politique

Le Président Tebboune a reçu trois dirigeants de partis

Le Président Abdelmadjid Tebboune a reçu jeudi au siège de la Présidence de la République, les chefs de trois partis, dans le cadre de ses consultations avec les dirigeants de partis politiques. Il s'agit de Belkacem Sahli, secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), Fatima Zohra Zerouati, présidente de Tajamoue Amal El Djazair, et Abou El Fadhl Baadji, secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN). Ils se sont, tous trois, exprimés à l'issue de l'audience que leur a accordée le Président Tebboune. Le secrétaire général de l'ANR, Belkacem Sahli a salué l'approche consultative avec les formations politiques, réaffirmant la disposition de son parti «à accompagner la démarche de réforme initiée par le Président Tebboune.

Belkacem Sahli a déclaré avoir suivi avec «grande attention» la vision du Président et son programme de réforme, saluant cette approche consultative avec les partis politiques. Pour sa part, le secrétaire général du parti du FLN, Abou El Fadhl Baadji a déclaré que «toutes les garanties» étaient réunies pour la réussite des élections législatives prévues le 12 juin prochain, suite à la convocation par le président de la République du corps électoral. Il a indiqué avoir fait part de la position du parti quant à la situation socio-politique et économique du pays et évoqué les préparatifs des prochaines élections législatives, indiquant que ces échéances permettront au peuple d'exprimer ses positions et ses ambitions et de choisir librement ses représentants. Le SG du parti du FLN a dit avoir perçu une «sagesse et une clairvoyance» chez le Président Tebboune qui veille, a-t-il dit, sur l'intérêt du peuple algérien et est au fait des moindres détails sur la situation qui prévaut dans le pays.

«Le Président Tebboune est conscient des attentes et aspirations du peuple algérien à vivre dans une Algérie stable et paisible», a conclu le SG du FLN. Quant à la présidente du parti TAJ, Fatima-Zohra Zerouati, elle a affirmé que sa rencontre avec le Président Tebboune a été «riche et approfondie» sur toutes les questions. Elle a précisé que «la rencontre a porté sur plusieurs questions, nationales et internationales», relevant qu'elle a été marquée par un débat «riche et approfondi sur l'ensemble des questions évoquées». Elle a relevé en outre le «réalisme» dont fait montre le président de la République qui est «au fait de ce qui se passe à l'intérieur du pays», affirmant avoir exprimé la position de son parti sur la situation prévalant sur le plan politique, notamment les prochaines échéances électorales.

L. A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

REPÈRE

Echéances électorales

Le Front de la bonne gouvernance présentera des compétences aux prochaines échéances électorales

Le Secrétaire général du Front de la bonne gouvernance (FBG), Belhadi Aïssa a affirmé, mercredi à Tiaret, l'attachement de sa formation politique à présenter des compétences politiques et scientifiques lors des prochaines échéances électorales. Présidant une conférence politique organisée par son parti, M. Belhadi a déclaré que le changement auquel aspire sa formation politique sera opéré par la présentation de compétences politiques et scientifiques pour s'engager dans les prochaines échéances électorales à l'effet de contribuer à l'édification de l'Algérie nouvelle et de rétablir la confiance entre l'Etat et le peuple. M. Belhadi a indiqué que son parti se doit de choisir les meilleurs candidats pour cristalliser un projet de société qui repose sur la bonne gouvernance pour une Algérie prospère préservant son identité nationale et son patrimoine culturel. Pour lui, la vision du FBG s'appuie sur des objectifs dont la mise en œuvre du rôle des élites et des compétences en les intégrant dans la gestion des affaires publiques pour que la gouvernance soit un titre du projet de société sous-tendant la rationalité, l'équité, la justice et l'égalité de chance pour tous dans la gestion de l'Etat en priorisant l'intérêt général du pays. Ont participé à cette conférence des cadres du parti du bureau national et des bureaux des wilayas de Relizane, Aïn Témouchent et Tiaret. Le SG du FBG Aïssa Belhadi a supervisé la cérémonie d'installation du bureau provisoire du parti à Tiaret.

Agence



Salah Goudjil, président du Conseil de la nation :

«Œuvrer ensemble pour l'édification de la nouvelle Algérie»

Le président du Conseil de la nation, Salah Goudjil, est revenu sur les complots ourdis contre l'Algérie, nourris, a-t-il dit, par de multiples parties et cercles qui voudraient clairement faire de l'Algérie un pays quelconque, alors que l'Algérie avec sa longue et honorable histoire, son peuple fier, ne peut être qu'un grand pays, traitant avec les Etats d'égal à égal.

Appelant, à l'occasion, à œuvrer ensemble, afin de concrétiser l'objectif commun, celui de l'édification de la nouvelle Algérie, stable et prospère, conformément, aux aspirations du peuple et par fidélité aux sacrifices consentis par nos valeureux Chouhada. «Nous œuvrons à concrétiser cet objectif étape par étape, sous la direction du président de la République», a-t-il indiqué.



Salah Goudjil : «Au début du Hirak populaire, l'ANP s'est tenue aux côtés du peuple, préservant ainsi le caractère pacifique des manifestations». (Photo : D.R)

S'exprimant dans un entretien qu'il a accordé à la revue *El-Djeich* de ce mois de mars, Salah Goudjil a affirmé que les ennemis de l'Algérie sont désormais connus et tentent vainement de polluer le climat à travers des voix installées à l'étranger, qui s'attaquent à notre pays au nom de la liberté d'expression.

«C'est au nom de cette liberté qu'ils diffusent des informations fausses et tendancieuses, auxquelles on ne saurait faire face que par l'unification des rangs, l'action constante, davantage de vigilance et de perspicacité», a relevé le président du Conseil de la nation. Mais, a-t-il poursuivi, «il faut faire la distinction entre liberté d'expression et liberté de s'adonner à des pitreries».

En vérité, a observé Salah Goudjil, les complots ourdis contre l'Algérie ne datent pas d'aujourd'hui, à cette différence près qu'ils sont

désormais ouvertement affirmés. Insistant, à l'occasion, sur la question du renforcement et la consolidation du front interne ainsi que l'unification des rangs afin de faire face à toute forme de menace, complot et manœuvre. «Renforcer et consolider le front interne nous permettra, inévitablement, de relever tous les défis et enjeux», a ajouté le président du Conseil de la nation.

Salah Goudjil a, à l'occasion, mis en avant le rôle de l'Armée nationale populaire (ANP) qui a toujours fait éviter à notre pays de se faire entraîner vers des lendemains incertains. «Au début du Hirak populaire, l'ANP s'est tenue aux côtés du peuple, préservant ainsi le caractère pacifique des manifestations», a encore poursuivi le président du Conseil de la nation. Soulignant que l'Algérie a traversé une période difficile surmontée, a-t-il dit, avec l'organisa-

tion d'élections présidentielles (12 décembre 2019) intègres et démocratiques, de l'avis même des candidats. «Ces élections avaient permis d'entrer dans la légitimité démocratique», a-t-il encore ajouté. Interrogé sur la période coloniale, le président du Conseil de la nation, a fait remarquer que la colonisation de l'Algérie par la France est radicalement différente de toutes les formes de colonialisme vécues par les autres peuples. Tant, a-t-il observé, elle eut pour visée l'extermination du peuple algérien qui, pour sa part, reste en permanence attaché aux sacrifices des Chouhada.

«Il s'agissait d'une colonisation de peuplement et de destruction dans le sens propre du terme, dont l'objectif principal, depuis 1830, était l'effacement du peuple algérien et son remplacement par un autre peuple», a-t-il dit.

Rabah Mokhtari

Jean-Paul Lecoq, député français et membre du Parti communiste français (PCF) :

«Le Rapport de Benjamin Stora ne constitue pas une réponse à la complexité de nos relations»

Le député français et membre du Parti communiste français (PCF), Jean-Paul Lecoq, est revenu sur le Rapport de Benjamin Stora sur les mémoires de la colonisation et de la Guerre d'Algérie. «Si le Rapport de Benjamin Stora est très intéressant, il ne constitue pas en tant que tel, une réponse à la complexité de nos relations. Beaucoup de Français, et, je pense, d'Algériens attendent une excuse globale et définitive de la part de la France», a-t-il indiqué.

S'exprimant dans un entretien, exclusif, au journal électronique «La Patrie News», M. Lecoq a estimé que les relations entre la France et l'Algérie sont très complexes, mais doivent être remises à plat une bonne fois pour toutes. «Nombre de Français et d'Algériens sont en attente d'une excuse globale et définitive de la part de la France», a-t-il dit, déplorant, au passage, la politique des petits pas menée par le Président fran-

çais, Emmanuel Macron, sur la question mémorielle en Algérie. Ce pas, a-t-il poursuivi, permettrait d'avancer enfin ensemble, de se réconcilier et de construire une relation saine, tournée vers le futur, mais qui n'ignorerait plus les blessures et les séquelles du passé. «La réconciliation franche ne pourra être faite qu'à cette condition. Eu égard à ce passé fait de pans entiers liés à la torture, aux disparitions forcées, aux crimes contre l'humanité et massacres, la page est impossible à tourner», a considéré le député de la Seine-Maritime, rappelant qu'en 132 ans de présence coloniale en Algérie, la France a fait subir aux Algériens les pires supplices.

Interrogé sur la reconnaissance de la responsabilité de la France dans l'assassinat de l'avocat Ali Boumendjel en 1957, le député de la Seine-Maritime a qualifié la stratégie du Président Macron sur la

question mémorielle en Algérie de politique des petits pas ; aucune remise en question globale, aucune excuse concernant toute la colonisation française en Algérie, mais des gestes localisés et précis sur telle ou telle affaire.

Certes, ces gestes sont importants pour l'apaisement des relations algéro-françaises, mais au fond, ce que je redoute, c'est que tant que l'on ne remet pas en cause la colonisation et ses effets de manière globale, on sous-entend qu'il y a eu du positif dans la colonisation, ce que les communistes ont toujours refusé de croire. En tant qu'anti-impérialistes, les communistes ont toujours refusé la colonisation d'un pays par un autre, et c'est aussi l'une des racines de mon engagement pour l'autodétermination et la liberté du peuple sahraoui», a poursuivi ce membre du Parti communiste français

Rabah Mokhtari

SANTÉ

Infrastructures

Alger sera doté d'un méga hôpital

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid a fait état, jeudi à Alger, de la consécration d'un budget spécial pour l'évacuation pour soins à l'étranger de 200 patients atteints de scoliose, rapporte l'agence officielle APS.

Un budget spécial a été dégagé pour l'évacuation pour soins à l'étranger de quelque 200 patients atteints de scoliose, qui sont actuellement au niveau de l'Etablissement hospitalier spécialisé (EHS) de rééducation fonctionnelle à Azur Plage (Alger-Ouest), a indiqué le ministre en réponse à la question d'un membre du Conseil de la Nation sur la réa- lisation d'un hôpital moderne pour les interventions de précision dans toutes les spécialités en vue de répondre au besoins des citoyens au niveau national.

S'agissant du transfert des patients atteints d'autres pathologies, le ministre a indiqué que le secteur de la santé recourra «prochainement» à des médecins étrangers, de France, d'Allemagne, de Turquie ou de Tunisie pour certaines interventions chirurgicales afin de réduire la facture des transferts sanitaires, d'une part et assurer la formation des médecins algériens, d'une autre part.

Concernant la possibilité de réaliser un méga hôpital moderne, le premier responsable du secteur a rappelé l'inscription, durant les années précédentes de «9 projets d'étude et de réalisation de Centre hospitalo-universitaires (CHU) à Alger, Constantine, Tlemcen, Annaba, Batna, Béjaïa, Tizi Ouzou, Béchar et Ouargla», cependant, a-t-il expliqué «ces projets ont été gelés, en 2015, dans le cadre de la rationalisation des dépenses au vu de la conjoncture économique».

Compte tenu de l'importance de ces projets qui permettront de renforcer les soins de santé à l'échelle nationale, il a été procédé, au cours des dernières années, au dégel de trois (3) projets prioritaires, en l'occurrence à Alger, Béchar et Ouargla.

Le dégel du projet de réalisation d'un CHU d'une capacité de 700 lits dans la capitale, inscrit en 2013, est intervenu en 2019 à la faveur d'une réunion tenue en novembre de la même année avec les représentants des quatre (4) secteurs concernés: Défense nationale, Finances, Santé et Habitat, a fait savoir le ministre, rappelant qu'il s'agira d'un hôpital mixte (civil et militaire) conformément au décret 18-114 du 17 avril 2018 définissant le statut-type de l'hôpital mixte.

Quant aux projets prévus à Ouargla et Béchar, d'une capacité de 500 lits chacun, il a rappelé que le dégel de ces projets de réalisation de grands pôles sanitaires dans le Sud «est intervenu en 2018», soulignant que «les assiettes ont été trouvées» et «les études sont en cours».

Agence

BRÈVE

Régime électoral

La décision de constitutionnalité publiée au Journal officiel

La décision relative au contrôle de la constitutionnalité de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, a été publiée au Journal officiel numéro 17 du 10 mars 2021.

Cette décision est intervenue «sur saisine par le président de la République du Conseil constitutionnel, par lettre datée du 8 mars 2021 et enregistrée au secrétariat général du Conseil constitutionnel le 8 mars 2021 aux fins de contrôler la constitutionnalité de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral», est-il mentionné dans la décision du Conseil constitutionnelle qui se réfère à la Constitution.

En ce sens, la décision du Conseil constitutionnel note que «les procédures d'élaboration et d'adoption de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, objet de la saisine, intervenues en application de l'article 142 de la Constitution, sont constitutionnelles». Dans le même sens, cette décision précise encore que «la saisine du Conseil constitutionnel par le président de la République portant sur le contrôle de la constitutionnalité de l'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, objet de la saisine, intervenue en application des dispositions de l'article 142 (alinéa 2) et 224 de la Constitution, est constitutionnelle.

Agence

Solidarité africaine oblige pour se libérer des hydrocarbures

Arkab plaide pour «un nouveau modèle énergétique robuste et durable»

«L'industrie pétrolière et gazière africaine est confrontée à des défis, qui vont se manifester encore plus, alors que le monde s'efforce de passer des combustibles fossiles aux énergies renouvelables», a déclaré, le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, lors de son discours d'ouverture des travaux de la réunion extraordinaire du Conseil des ministres de l'Organisation africaine des pays producteurs de pétrole (APPO), jeudi dernier.



Les pays membres de l'APPO veulent réduire la présence des multinationales sur leur continent et s'approprier leur propre expertise et technologie. (Photo : DR)

Face aux mutations économiques mondiales, les pays africains doivent s'unir pour renforcer leur présence sur le marché international et surtout adopter un nouveau plan et une réaction rapide pour limiter sa dépendance aux compagnies pétrolières étrangères qui ont monopolisé l'industrie pétrolière et gazière dans ces pays. Cette situation a exacerbé les inégalités et, progressivement, mène ces pays à la famine énergétique d'ici quelques années, si les pays producteurs du gaz et de pétrole n'agissent pas rapidement et n'intègrent pas le renouvelable dans leur politique nationale. Toutes ces questions sont posées lors de ladite rencontre par visioconférence, lors de laquelle, les participants ont tenté de présenter et de proposer des solutions durables, à cette impasse pétrolière et s'orienter vers le renouvelable. Une valeur sûre pour se débarrasser de leur dépendance aux hydrocarbures. Au-delà de l'objectif de mettre un terme à la pollution pétrolière devenue endémique, les pays

membres de l'APPO veulent réduire la présence des multinationales sur leur continent et s'approprier leur propre expertise et technologie, ce qui est un défi majeur pour prendre le contrôle de ses richesses souterraines. Ainsi arrêter d'importer du carburant depuis l'étranger, considéré plus toxique, comparé à celui commercialisé sur les autres marchés. Pour atteindre cet objectif commun, ils doivent trouver de nouvelles perspectives pour le pétrole et développer le secteur du raffinage qui se heurte, en dépit des progrès, à divers obstacles, dont le manque de coopération régionale qui impacte toute tentative de construction d'un marché pétrolier africain, inclusif. Dans son discours, M. Arkab a évoqué la nécessité de souder les liens entre les pays producteurs de pétrole et de gaz afin de développer l'industrie pétrolière tout en valorisant l'énergie verte. L'Algérie s'oriente progressivement vers le renouvelable pour concilier développement économique et efficacité énergétique. Il est primordial d'unir leurs ef-

forts et choisir leur priorité pour gagner ce pari. Saisissant cette rencontre, dans un contexte sanitaire et économique particulier, M. Arkab, a invité «les pays africains producteurs de pétrole à un effort commun et solidaire pour trouver des solutions aux défis multiples qui se dressent devant le secteur des hydrocarbures, évoquant notamment la transition énergétique et le manque de financements destinés aux projets de combustibles fossiles». Il a appelé, également, à la prévoyance collective et surtout à anticiper le désintérêt des investisseurs au secteur des hydrocarbures en raison des nouvelles mutations internationales qui imposent de nouveaux modèles économiques en adéquation avec les changements climatiques. Un facteur non négligeable qui dicte les nouvelles orientations politiques et économiques. «Certaines des principales institutions financières multilatérales du monde, la Banque mondiale, la Banque d'investissement et même des institutions financières privées ont annoncé publiquement

leur intention de mettre fin aux prêts destinés aux projets de combustibles fossiles», a-t-il souligné, rappelant, «l'accord de Paris sur le changement climatique, signé en 2015, vise à mettre fin à l'utilisation des combustibles avant la date de 2050, d'où la nécessité de trouver l'équilibre entre l'évolution du monde et les défis particuliers qui s'imposent au continent africain», a-t-il plaidé. Cette nouvelle politique n'est pas sans conséquences sur les pays africains, toujours dépendants des hydrocarbures. «Les pays africains risquent d'avoir des actifs immobilisés et de ne pouvoir vendre leurs ressources au monde extérieur, ni les utiliser pleinement pour leurs propres besoins», a indiqué M. Arkab, expliquant, que «de plus, les législations et directives prises dans beaucoup de pays imposent des restrictions et des sanctions pécuniaires quant à l'utilisation des énergies fossiles. Tous ces changements et tendances nouvelles se produisent à un moment où nos pays sont hélas encore très dépendants des revenus des énergies fossiles pour le financement du développement économique et social». Le ministre de l'Energie et des Mines a adopté, relativement, un discours alarmiste, mais utile et nécessaire pour motiver les pays africains producteurs des hydrocarbures, y compris l'Algérie, à accélérer leurs réformes et soutenir l'énergie renouvelable afin de s'adapter à l'évolution du marché international. Pour rappel, les travaux de la 40^{ème} réunion du Conseil des ministres de l'APPO, présidés par l'Algérie pour 2021, lancés jeudi dernier entre les ministres africains étaient placés sous le thème de «l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique à la lumière de la pandémie et de la COP 21».

Samira Takharboucht

L'APPO tient son 40^{ème} Sommet

La riposte à la multi-crise sanitaire, économique et énergétique évoquée

Les prix du pétrole sont en forte hausse depuis plusieurs jours. Ils ont dépassé la barre des 70 dollars au cours de la semaine écoulée, soutenus par les prévisions favorables pour la demande par l'Opep et le maintien du volume de production actuel des pays Opep+, excepté, la Russie et le Kazakhstan. C'est dans ce contexte, toutefois incertain, que les pays membres de l'Organisation africaine des pays producteurs de pétrole (APPO) ont tenu les travaux de la 40^{ème} réunion du Conseil des ministres, jeudi dernier, par visioconférence, pour examiner une étude sur «l'avenir de l'industrie pétrolière et gazière en Afrique». Une occasion pour évaluer l'évolution de la situation énergétique et économique des pays africains producteurs des hydrocarbures, lourdement, impactés par la crise sanitaire de la Covid-19, couplée aux nouvelles stratégies des multinationales qui s'orientent de plus en plus vers le développement des énergies renouvelables. Les pays africains dépendants des revenus des hydrocarbures doivent intégrer, rapidement, ce projet dans leur plan de développement des énergies.

Le renouvelable constitue un enjeu majeur. Pour relever ce défi, les pays membres de cette organisation s'accordent, néanmoins, sur l'impératif de consolider la coopération et la coordination pour développer le secteur de l'industrie pétrolière et gazière et du renouvelable. L'un n'empêche pas l'autre. Ceci encouragerait la diversification des sources de financements, des revenus et surtout de la production. L'APPO s'est fixée depuis sa création l'objectif «de la promotion de la coordination des politiques et stratégies commerciales des pays membres par des échanges d'informations en vue de mieux gérer leurs ressources non renouvelables et de tirer profit de leur exportation, des revenus équitables ainsi que l'étude des moyens permettant d'apporter une assistance aux pays africains importateurs nets de pétrole en vue de la satisfaction de leurs besoins en énergie». Egalement, «promouvoir les initiatives communes en matière de politique et de stratégie de gestion dans tous les domaines de l'industrie pétrolière (amont et aval) en vue de permettre aux pays membres

de tirer profit des activités d'exploitation de pétrole». Cette année, l'Organisation intergouvernementale qui compte 15 pays membres (l'Algérie, l'Angola, le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Niger, le Nigeria, le Tchad, la République Démocratique du Congo, l'Egypte, la Guinée Equatoriale, la Libye, l'Afrique du Sud, et trois pays observateurs à savoir le Soudan, le Ghana et la Mauritanie) se réunit dans un contexte sanitaire, économique et social particulier. Elle a procédé lors de cette rencontre à «l'évaluation des activités de l'organisation, ainsi que d'autres questions organisationnelles». En plus de la riposte à la crise du coronavirus, les pays membres sont contraints de revoir leur stratégie locale de développement énergétique et intensifier les efforts de recherches et d'exploitation des énergies fossiles, tout en valorisant le potentiel du renouvelable, en pleine croissance. L'Afrique devra profiter de l'ouverture de la ZLECAf, entre autres, pour renforcer les échanges commerciaux et la coopération régionale.

Samira Takharboucht

ÉCOLOGIE ET ÉNERGIE

La valorisation énergétique des déchets

De grandes potentialités

Les opportunités de la valorisation énergétique des déchets et l'évaluation du potentiel de la biomasse à prendre en compte dans le modèle énergétique national ont été examinées lors d'une réunion de travail co-présidée par la ministre de l'Environnement, Dalila Boudjemaa, et le ministre de la Transition énergétique et des Energies renouvelables, Pr. Chems Eddine Chitour. Tenue récemment, en présence des directeurs centraux des deux ministères, cette réunion de travail rentre dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route du ministère de la Transition énergétique et des énergies renouvelables, a indiqué un communiqué de ce ministère. Elle avait pour objet l'évaluation du potentiel de la biomasse à prendre en compte dans le modèle énergétique national et d'examiner les opportunités économiques, sociales, énergétiques et environnementales de la valorisation énergétique des déchets qui doit s'appuyer sur l'expérience et le savoir-faire acquis de la réhabilitation de la décharge d'Oued Smar. Celle-ci, explique le document, doit être élargie pour les 111 Centres d'enfouissement technique (CET) et les 120 décharges contrôlées, qui pourront, à l'avenir, assurer une production non négligeable d'électricité et de chaleur, assurant, ainsi, une autonomie énergétique de ces centres, dont une partie pourrait être injectée éventuellement sur le réseau. A l'occasion, les deux ministres ont convenu à mettre en place un groupe d'experts des deux secteurs, qui sera chargé de mettre en place les modalités techniques et réglementaires permettant l'injection d'énergie électrique produite sur le réseau, ainsi que d'évaluer le potentiel énergétique des déchets au niveau des CET et les décharges contrôlées. Ce groupe d'experts des deux secteurs aura aussi la mission d'examiner la faisabilité de la généralisation du cas de la décharge d'Oued Smar à d'autres sites. Par ailleurs, M. Chitour a proposé la création d'un Conseil national consultatif de développement durable, composé des secteurs concernés, et qui aura pour principale mission de définir les orientations stratégiques en matière de développement durable.

Agence

INFO EXPRESS

Relizane Saisie de 771 grammes de cannabis, deux arrestations

Les services de la Sûreté de la wilaya de Relizane luttent sans merci contre le trafic de stupéfiants sous toutes ses formes afin d'éradiquer ce phénomène qui s'étale et s'installe dans notre société. En effet, la Brigade de la police judiciaire de la Sûreté de la circonscription administrative de Relizane a saisi 771,9 grammes de cannabis, 57 comprimés de psychotropes et arrêté deux individus impliqués dans une affaire à Relizane-centre, a indiqué jeudi Beldjilali Mohamed, commissaire de police, chargé de la cellule de communication près de la Sûreté de wilaya de Relizane. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre des efforts déployés en matière de lutte contre les différents types de crime, a permis sur la base d'informations confirmées la saisie de 771,9 grammes de cannabis, 57 comprimés de psychotropes et l'arrestation de deux individus impliqués dans cette affaire à bord d'une moto de marque VMS-CUXI, a déclaré à la presse le commissaire de police. Un dossier judiciaire a été établi à l'encontre des deux suspects pour être par la suite déféré devant le procureur de la République, pour « détention et commercialisation de drogue et de psychotropes », a-t-il ajouté. Par ailleurs, suite à des informations parvenues à la Sûreté daïra d'El Matmar, faisant état de la présence d'un délinquant qui écoulait de la drogue au marché parallèle, les éléments de la brigade judiciaire relevant de la Sûreté daïra d'El Matmar sont parvenus à neutraliser un individu en possession d'une quantité de 676,5 grammes de kif traité à bord de sa moto, au centre-ville d'El Matmar.

N.Malik

Annaba

Nouvelle application mise en ligne pour les retraités de la CNR



Le système fonctionne selon certaines règles comme l'unification de l'âge de départ à la retraite pour le travailleur homme de plus de 58 ans et à plus de 50 ans visant la femme. Aussi, l'unification du taux de validation des années d'assurances à 2,5% par an, la fixation du taux maximum de pension égal à 75% du SNMG depuis 1994 ainsi que de la fixation d'une durée de carrière maximum relativement courte de 32 ans. Les services de la Caisse nationale des retraites vient de mettre en service pour les retraités une application en ligne « retraite.cnr.dz » qui permet à l'assuré d'accéder à son

Selon les dernières informations concernant la Caisse nationale des retraites dont le système nationale actuellement en vigueur, institué par la loi n° 83-12 du 2 juillet 1983, est entré en application à compter du 1^{er} janvier 1984.

compte personnel et avoir sa propre notification, comme il peut également mentionner ses réclamations en demandant l'intervention d'une assistance sociale au numéro 3011 par lequel l'assuré peut réclamer et notifier ses demandes ou sur l'application « retraite.cnr.dz » sur android. A ce sujet, l'on indique que de nou-

velles applications seront mise en service prochainement telle que l'E-retraite et le CIS (compte individuel salarié), dont le lancement de ce service est prévu pour fin mars 2021. Cette application permet à l'assuré retraité et futur retraités de suivre l'étude de leurs dossiers. L'assuré aura la possibilité de consulter sa carrière et de contribuer à sa mise à jour. Dans un premier temps, cette application ne concernera que la population se trouvant à 2 ans de l'âge légal de la mise à la retraite, soit 58 ans et plus pour les hommes et 50 ans et plus pour les femmes.

Oki Faouzi

Des vents forts continueront de souffler sur plusieurs wilayas du Sud



Des vents forts continueront de souffler, parfois en rafales avec des soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité, souffleront sur plusieurs wilayas du Sud du pays, indique, jeudi, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

(Photo > D. R.)

Le Gouvernement s'engage à promouvoir les zones d'ombre



L'engagement du président de la République, Abdelmadjid Tebboune à améliorer les conditions de vie des habitants des zones rurales est la pièce maîtresse dans la politique de promotion des zones d'ombre, a affirmé mercredi depuis Biskra, le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad.

(Photo > D. R.)

BMS : activité pluvio-orageuse sur plusieurs wilayas du pays



Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de chutes de grêles, affectera plusieurs wilayas du sud du pays à partir de jeudi soir, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie.

(Photo > D. R.)

SOS

Mme Attalah Kheira, âgée de 41 ans, victime d'un accident d'explosion qui a déformé sa main droite avec des brûlures du 3^{ème} degré, doit subir une intervention d'esthétique. Par cet appel, elle demande aux âmes charitables de bien vouloir l'aider afin de subir cette intervention.

**MOB : 0799 54 78 67
CCP : 170 280 18 clé 90**

Demande d'aide financière

Homme, sans revenu, handicapé, diabétique, marié, demande à toute âme charitable de lui venir en aide financièrement afin de lancer un petit projet (vendeur ambulancier) pour pouvoir subvenir aux besoins de ses enfants.

Allah Le Tout Puissant vous le rendra.

MOB : 0782519683

Les opportunités de partenariat dans le secteur économique à l'ordre du jour à Ghardaïa



Les opportunités d'échanges, de partenariat commercial et industriel entre hommes d'affaires algériens et autrichiens ont été au centre d'une rencontre entre le conseiller commercial de l'ambassadeur d'Autriche à Alger, Franz Bachleitner, et les membres adhérents de la Chambre de commerce et de l'industrie du M'zab (CCI-M), mercredi à Ghardaïa.

(Photo > D. R.)

Sahara occidental

Le Maroc mène «un lobbying de luxe» auprès des élus français

Le Maroc mène «un lobbying de luxe» auprès des élus français dans l'objectif de faire la promotion de sa vision expansionniste au Sahara occidental, a déclaré le député français et membre du Parti communiste (PCF) Jean-Paul Lecoq, qui souligne l'impératif pour l'ONU de faire respecter les accords de cessez-le-feu pour en finir avec le conflit qui envenime toute la région.

Dans un entretien au journal électronique La Patrie News, M. Lecoq, a soutenu que le Maroc mène «un lobbying de luxe» auprès des élus français. Le militant de la cause sahraouie, a révélé que «des voyages sont organisés (...), des dîners, et de nombreuses conférences visant à valoriser la vision des choses du gouvernement (marocain)» concernant le conflit du Sahara occidental.

Ainsi, d'après lui, «les élus non avertis peuvent aisément tomber dans le piège et se retrouver à soutenir une politique qu'ils ne comprennent pas, ou pour laquelle ils ne connaissent qu'une seule version, tronquée. Pire, ayant été accueillis, certains (...) n'osent plus questionner le pays (Maroc) sur les sujets sensibles».

Il pense, à ce propos, que «l'Etat français évite d'insister sur cette question, car lui-même viole le droit international», notant que «la France est un poids lourd des Nations unies du fait de sa place de membre permanent du Conseil de Sécurité». M. Lecoq a rappelé que le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian était à Rabat quelques jours avant l'agression militaire marocaine contre les civils sahraouis dans la zone tampon d'El-Guergerat, le 13 novembre dernier. Impossible, juge-t-il, «d'imaginer qu'ils n'ont pas évoqué ce sujet, et difficile donc de croire que la France n'a pas été interrogée» sur cette opération militaire. Aussi, il a relevé l'existence d'«une méconnaissance» du conflit du Sahara occidental au sein de la presse française. Beaucoup de médias, d'après lui, «ignorent» que le conflit du Sahara occidental est une question de décolonisation qui est toujours sur la table de l'Assemblée générale des l'ONU. Cela est dû en partie, comme l'explique, au fait qu'«aucun journaliste non accrédité par le Maroc ne peut se rendre en zone occupée».

Le conflit démontre la faiblesse de l'ONU

S'agissant du blocage de l'organisation d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental, Lecoq pointe du doigt "le Maroc qui n'a jamais agi dans le cadre des résolutions des Nations unies. Mais il ne faut pas être dupe : le Maroc n'agit pas seul et s'il peut se permettre de ne pas respecter le droit international, c'est qu'il a de puissants alliés, au premier rang desquels la France".

Il qualifie la France de "pivot qui permet au Maroc de porter sa voix au sein du

Conseil de Sécurité des Nations unies. La France joue à plein son rôle d'allié fidèle du Maroc au détriment du droit international. Là où les choses se compliquent, c'est que cela signifie qu'au Conseil de Sécurité, le droit international est bafoué volontairement et que cela n'entraîne aucune réaction de ses autres membres".

«Ce conflit démontre donc la faiblesse de l'ONU et du droit international», ce qui est, de son avis, «extrêmement regrettable». «L'ONU devrait être capable de se faire respecter, et donc de faire respecter les accords de cessez-le-feu pour enfin en finir avec ce conflit qui envenime toute la région», a-t-il fustigé. Par ailleurs, il a préconisé, que la prochaine étape soit «une prise de conscience» par la communauté internationale de la situation au Sahara occidental après la reprise de la lutte armée, et qu'un référendum d'autodétermination soit enfin remis à l'ordre du jour et préparé dans le respect des résolutions des Nations unies.

A une question liée au recours en annulation de l'accord portant extension des Accords d'association et de libre-échange UE/Maroc au territoire du Sahara occidental, introduit par le Front Polisario, le 27 avril 2019, Lecoq, a émis le souhait que les accords de commerce UE/Maroc exclurent explicitement le Sahara occidental, car dit-il, «le pillage des ressources naturelles est une violation du droit international humanitaire et il serait temps d'en finir avec cette injustice». «J'espère que la première audience de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) du 2 mars concernant le recours en question, permettra de faire avancer la cause pour en finir avec l'occupation et que les entreprises finiront par arrêter de violer le droit international pour maintenir leur commerce et leurs profits sur le dos de la souffrance des Sahraouis», a-t-il dit. Pour cela, il suggère d'initier «un véritable mouvement de boycott, qui désigne les entreprises responsables de cela», sans pour autant oublier la lutte pour libérer les prisonniers politiques sahraouis qui souffrent dans des prisons marocaines depuis 10 ans.

Enfin, d'après Jean-Paul Lecoq, membre du Parti communiste français (PCF), et député de la Seine-Maritime de 2007 à 2012 et depuis 2017, le règlement de cette question «permettrait ainsi d'en finir avec les tensions inutiles, et permettrait une prospérité retrouvée dans la région».

Le CNASPS salue l'allocation du président de la République devant le CPS de l'UA

Les membres du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui (CNASPS) ont enregistré «avec une grande satisfaction» l'allocation du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, devant le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), dans laquelle il a réitéré «la position constante de l'Algérie soutenant la juste lutte du peuple sahraoui», indique jeudi un communiqué du Comité. Les membres du CNASPS "ont hautement apprécié la clarté, la franchise

et le pragmatisme des déclarations du président Abdelmadjid Tebboune, qui a situé sans aucune équivoque la nature du problème du Sahara occidental, qui est une question de décolonisation, justiciable d'une solution conforme au Droit international, c'est-à-dire le droit pour le peuple sahraoui à bénéficier d'un référendum d'autodétermination, qui puisse lui permettre de choisir librement son destin», souligne le communiqué.

Et ils «se félicitent fièrement de l'intervention du Président Tebboune qui, de façon limpide et sans détours, a réitéré la position constante de l'Algérie soutenant la juste lutte du peuple sahraoui, fidèlement aux principes du 1er novembre 1954 contre toute forme d'occupation ou de colonisation, et dans la stricte application du Droit international», ajoute le texte. «Le président Tebboune a, sans ambages, dénoncé la stratégie de fuite en avant et la politique du fait accompli, pratiquées sans vergogne et sans limites, dans les territoires occupés du Sahara occidental. Comme il s'est élevé contre les dépassements inacceptables enregistrés contre les civils sahraouis des mêmes territoires occupés du Sahara occidental», rappelle le CNASPS.

En conséquence de quoi, «M. Tebboune, avec une nette dimension de pragmatisme, invite instamment ses pairs africains à se ressaisir totalement du dossier sahraoui pour lui réserver une attention sérieuse et approfondie, ainsi qu'un traitement urgent et intransigeant conforme à l'Acte constitutif de l'UA et à sa Charte de décolonisation, et en application du Droit international», ajoute la même source.

De plus, note le communiqué du CNASPS, le président de la République «rappelle à l'ONU ses engagements, et demande au secrétaire général de l'ONU de désigner sans tarder son envoyé personnel, afin de relancer la dynamique des négociations officielles et sérieuses entre les deux protagonistes du conflit». A l'évidence, le président Tebboune «a été entendu puisque ce sommet du CPS de l'UA s'est achevé avec une série de décisions importantes, concrètes et pratiques, allant toutes dans le sens des propositions et demandes de M. Tebboune», s'est encore félicité le CNASPS.

Le dossier du conflit du Sahara occidental «se voit ainsi être réapproprié par l'UA qui, avec un esprit de haute responsabilité et une réelle conscience de justice et de respect des textes fondateurs et du Droit international, se penche de nouveau, avec une ferme détermination et une grande volonté, sur un problème de décolonisation, qui n'a que trop duré, menaçant la paix, la sécurité et la stabilité dans la sous-région», conclut le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui.

Le gouvernement marocain valide la légalisation de l'usage du cannabis

Le gouvernement du Maroc, pays qui continue d'être le premier producteur de cannabis dans le monde, a validé jeudi un projet de loi légalisant l'usage

de cette drogue à des fins thérapeutique, rapportent des médias locaux. D'après ces sources, le texte, qui doit encore être entériné par le Parlement, prévoit la création d'une «agence nationale de régulation» des activités liées au cannabis, un organe qui sera chargé de «développer un circuit agricole et industriel» dans les régions «autorisées à produire» cette plante. Une étude de l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (un réseau indépendant) publiée en 2020 évalue la production marocaine annuelle de cannabis à plus de 700 tonnes, pour une valeur de 23 milliards de dollars. Dans son dernier rapport publié en 2020, l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a indiqué que le Maroc continue d'être le premier producteur de cannabis dans le monde avec 47.500 ha de culture de cette substance en 2018. Les chiffres officiels dévoilés cette semaine à Rabat font état de «55.000 hectares cultivés en 2019». Selon l'ONUDC, le Maroc est cité dans un cinquième des cas de saisie de résine de cannabis opérées à travers le monde au cours de la période 2014-2018.

Le rapport intitulé «2020 World Drug Report» souligne, en outre, que la plupart des résines de cannabis d'origine marocaine destinées à l'Europe sont d'abord expédiées vers l'Espagne avant d'atteindre les autres pays européens. Par ailleurs, un rapport du département d'Etat américain, publié en 2017, avait révélé que le trafic de drogue a représenté près de 23% du PIB du Maroc en 2016, soit l'équivalent de 23 milliards de dollars. Ainsi, le département d'Etat américain s'inquiète de l'ampleur du blanchiment d'argent au Maroc issu du trafic de cannabis et du transit de la cocaïne destinée à l'Europe.

Le même rapport avait indiqué que les fonds sont facilement blanchis grâce aux transactions immobilières et l'acquisition de produits de luxe comme les bijoux ou les véhicules haut de gamme. D'après la même source, les banques offshore situées dans la zone franche de Tanger sont devenues «un véritable trou noir de la finance marocaine».

Fin février, le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies, Sidi Mohamed Omar, avait appelé le Conseil de sécurité de l'ONU à tenir le Maroc pour responsable de son rôle dans le trafic de drogue et la traite d'êtres humains au Sahara occidental occupé.

«La paix et la sécurité dans notre région sont de plus en plus menacées par le lien entre le crime organisé, le trafic de drogue et le terrorisme où les groupes terroristes transnationaux prospèrent grâce au cannabis produit par le Maroc et à d'autres drogues comme source majeure de financement de leurs opérations terroristes dans la région sahélienne du Sahara et au-delà», avait averti Sidi Omar dans une lettre adressée à la présidente en exercice du Conseil de sécurité, le représentant permanent du Royaume-Uni auprès de l'ONU, l'ambassadrice Barbara Woodward.

contribution

Sécurité et développement

Le Redressement national suppose une profonde moralisation de la société



Dans toute société toujours en mouvement, n'existe pas l'immobilisme. Toute nation qui n'avance pas recule forcément. Le statu quo serait suicidaire pour le pays pouvant conduire à sa déstabilisation. L'unanimité est source de décadence de toute société et le dialogue productif est l'outil par excellence de la bonne gouvernance.

1.- Tout projet social, en démocratie, est porté par des partis politiques, fonction d'affinités idéologiques et économiques dont le but, pour être crédible, loin des slogans populistes, est d'améliorer la situation sociale des citoyens, de concilier efficacité économique avec une profonde justice sociale (pas l'égalitarisme), impliquant une économie forte, toute nation ne partageant que ce qu'elle a préalablement produit. Vouloir remplacer Mohamed par Abdelkader pour jouir d'une rente, ne résout en aucune manière les problèmes du pays, surtout après les révélations des salaires des députés du CNT et d'autres catégories sociales, une minorité, alors que 70/80% de la population algérienne vit difficilement de son salaire, pratiques du passé, ne peut que conduire le pays à la récession économique et à la démobilité générale. Un responsable moral ne peut jouir d'une retraite à vie après avoir exercé deux à cinq années devant rejoindre son travail d'origine, comme dans tous les pays du monde étant pour une mission temporaire au service de l'Etat, ne peut prétendre une rente à vie, sans compter les nombreux avantages octroyés, un salaire net variant entre 230 000 et 260 000 dinars/mois (le brut variant entre 350 000/400 000 dinars) alors qu'un professeur d'université en titre ayant exercé pendant plus de 30/35 ans perçoit 160 000/170 000 dinars et un professeur de CEM et lycée entre 50 000/70 000 dinars net par mois. Certes ce n'est pas du vol, mais avant de donner des leçons de morale de certaines personnes qui passent leur temps sur les plateaux de télévisions, il faut être moral et un Etat de droit suppose que l'Etat soit

droit. C'est une condition indispensable, pour un large front national et de profondes réformes systémiques, nécessitant une nouvelle politique et la moralisation de la société du fait que la bureaucratie et la corruption accentuent le divorce entre l'Etat et les citoyens, tout en constituant un frein à l'investissement national ou international productif. Cette moralisation est d'autant plus nécessaire que l'Algérie connaît de fortes tensions budgétaires et financières. La crise provoquée par le coronavirus a projeté une lumière crue sur un écosystème devenu fortement obsolète où les réserves de change sont passées de 194 milliards de dollars fin décembre 2013 à 42/43 milliards de dollars fin 2020 contre 62 fin 2019 où à cette tendance elles clôtureront à environ 20 milliards de dollars fin 2021. Qu'en sera-t-il pour 2022, en cas d'une non relance de la machine économique, la loi de Finances 2021 selon le FMI, nécessitant 110 dollars le baril, où aucun patriote ne souhaite le retour au FMI. Nous sommes à l'ère d'internet et des réseaux sociaux, le langage de la vérité, par une autre communication, doit primer si l'on veut faire adhérer la population algérienne. L'on devra analyser la situation socio-économique sans passion : ni sinistrose, ni autosatisfaction source de névrose collective. Car les mêmes causes et comportements produisent les mêmes effets, posant l'urgence du redressement de l'économie nationale.

2.- C'est que nous assistons à des tensions géostratégiques au niveau des frontières de l'Algérie la chute des prix du pétrole et surtout du gaz naturel plus de 70% depuis 2010 procurant 33% des recettes de Sonatrach (98% des recettes en devises avec les dérivées) qui en plus connaît une baisse de la production en volume physique tant du pétrole que du gaz, l'Algérie ne profitant que très peu de la remontée actuelle des prix du pétrole. Qui ont un impact sur le niveau des réserves de change. La baisse des réserves de change est drastique, 194,0 milliards de dollars fin 2013 à 62 fin 2019 et à fin 2020, malgré toutes les restrictions à l'importation, selon la déclaration du Président de la République en date du 1^{er}

mars 2021 entre 42/43 milliards de dollars les prévisions de la loi de Finances complémentaire étaient de 44,2 milliards de dollars contre 51,6 prévus dans la loi initiale.

Aussi, il y a urgence d'un sursaut national devant éviter des promesses utopiques où des responsables promettent depuis plus d'une année la venue de partenaires étrangers, la dynamisation de l'investissement national alors que selon plusieurs organisations patronales plus de 70% d'entreprises courent à la faillite faute d'équipements et de matières premières, de intégration du capital argent de la sphère informelle, alors qu'elle s'est accrue entre 2019/2020 selon le dernier rapport de la Banque d'Algérie, de maîtriser l'inflation et que nos responsables aillent faire le marché pour constater l'explosion des prix, qu'on allait mobiliser 2 milliards de dollars pour l'importation de voitures dont le prix des voitures d'occasions ont et des pièces détachées augmentées de plus de 30/40% et toujours certains qui passent leur temps à donner des interviews en promettant des études déconnectées de la réalité, en clamant haut et fort, appliquer le programme du Président de la République qui n'a pas besoin de discours et de louanges, mais de résultats palpables sur le terrain. Soyons réalistes, selon nos informations au niveau international et national, la majorité des opérateurs voulant investir dans des créneaux à valeur ajoutée durable, attendent le nouveau gouvernement, promis en principe, pour le mois de juin 2021 après les élections, où le taux de participation sera déterminant pour la crédibilité des institutions, où l'on devra éviter les pratiques néfastes du passé, passant par la moralité des responsables qui dirigent la Cité, d'un renouvellement du personnel politique et économique composé de réformateurs et quoi qu'il fasse le gouvernement actuel, transitoire, gérant les affaires courantes, ne pourra pas attirer les investissements étrangers sérieux où son action reposera uniquement sur la dépense publique via la rente des hydrocarbures. En résumé, le rôle de l'intellectuel, d'un cadre de l'Etat et en ce XXI^e siècle du jour-

naliste dans une société mondiale surmédianisée, non les organiques aux ordres, n'est pas de faire des louanges en contrepartie d'une rente, contre-productif pour le pouvoir, mais de tolérer la différence des idées (personne n'a le monopole de la vérité et du patriotisme) afin de contribuer au redressement national et ce par un langage de vérité.

Les analyses de certaines institutions internationales, prévoyant de sombres scénarios sur l'avenir de l'Algérie entre 2021/2023 peuvent être contournées par la mobilisation générale et un changement de cap de la politique socio-économique. Car, en ce mois de mars 2021, l'Algérie n'est pas au bord de l'effondrement ayant une dette extérieure relativement faible, inférieure à 6 milliards de dollars. Mais il faut être réaliste et ne pas verser dans la démagogie.

La situation pourrait prendre une autre dimension et s'aggraver sans un changement dans le système de gouvernance s'adaptant tant aux nouvelles mutations internes que mondiales, loin des théories abstraites et du juridisme, l'Algérie ayant certaines lois les meilleures du monde mais rarement appliquées.

Existant de liens dialectiques entre sécurité et développement, il y a lieu d'éviter les replâtrages conjoncturels qui accélèrent l'insécurité et la crise à terme.

En ces moments de grands bouleversements géostratégiques, c'est par une nouvelle gouvernance et un discours de vérité collant avec la réalité sociale, loin des bureaux climatisés des bureaucrates, par une profonde moralisation, sans laquelle aucun développement n'est possible, l'Algérie ayant les potentialités, trouvera les solutions à la crise actuelle avec l'impact de l'épidémie du coronavirus qui touche tous les pays et pas seulement l'Algérie, qui devrait modifier considérablement tant les politiques socioéconomiques que les relations internationales. En bref, l'Algérie sera avant tout, ce que les Algériennes et les Algériens voudront qu'elle soit.

**Professeur des universités,
expert international,
D' Abderrahmane Mebtoul**

INFO EXPRESS

Aïn Témouchent Les retraités doivent s'organiser librement

Il est temps que les travailleurs retraités s'organisent dans le cadre d'une association autonome et indépendante de tout syndicat, parti ou fédération pour défendre leurs intérêts moraux et leur personnalité, a déclaré hier au journal Mr Zehouani Mohamed, initiateur de l'Organisation nationale des retraités algériens (ONRA), en cours de constitution. Selon ce retraité, les travailleurs retraités mènent une vie sociale très difficile. La cherté de la vie, la dégradation des conditions de vie et de santé est insupportable. «Nous demandons le respect et une vie honorable». Il est déplorable de voir des personnes âgées faire la chaîne devant les bureaux de poste pour percevoir leur modique pension de retraite. En principe, les pouvoirs publics devraient réfléchir à une prise charge humaine des retraités, notamment ceux qui sont alités», a-t-il affirmé en substance, au terme de l'entretien.

S.Djelloul

Énergie

Lancement d'un projet-pilote à Oran

Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD-Algérie) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, ont procédé, mardi dans la wilaya-pilote d'Oran, au lancement officiel du projet portant sur l'Economie sociale et solidaire (ESS), visant «la promotion de l'emploi et de l'inclusion économique» des jeunes, des femmes et des personnes aux besoins spécifiques.

La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de cadres du ministère, du Représentant résident adjoint du PNUD en Algérie, Edwine Carrie, ainsi que des partenaires locaux en charge de la mise en œuvre du projet (direction de l'Emploi, Cap Jeunesse, Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, CNAC, pépinières d'entreprises). Dotée d'un financement de plus de 804.000 dollars US et cofinancée par le Gouvernement du Japon à hauteur de 454.000 dollars et le PNUD pour 350.000 dollars, cette initiative intitulée «L'Economie sociale, au service de l'inclusion éco-



Le projet-pilote vise à renforcer les capacités des acteurs institutionnels. (Photo : D.R)

nomique des jeunes et de l'innovation sociale», sera mise en œuvre, outre à Oran, dans d'autres wilayas-pilotes, à savoir Khenchela, Béchar et Naama, précise un communiqué du Pnud. «Ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat stratégique entre le PNUD et le gouvernement algérien,

pour la promotion de l'emploi et l'autonomisation des jeunes, des femmes, et la réalisation des Objectifs de développement durable, notamment les ODD 8 et 9», ajoute la même source.

Sa mise en œuvre vise plusieurs objectifs, dont «l'amélioration de l'insertion sociale et économique des jeunes et leur employabilité, notamment par l'accompagnement d'un groupe de 30 jeunes, dont 40% de femmes ainsi que la création de micro-entreprises adaptées aux spécificités des wilayas pilotes et en mesure de répondre durablement aux besoins des citoyens». De même qu'il vise à «renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile dans leur travail conjoint pour la pro-

motion et le développement de l'économie sociale et solidaire», tout en permettant «la conception et le financement des opportunités commerciales pilotes pour les femmes et les jeunes dans les quatre wilayas du projet», explique-t-on. Tout en soulignant «la nouveauté» du concept d'Economie sociale et solidaire en Algérie, le Pnud soutient qu'«une attention particulière sera portée aux personnes aux besoins spécifiques, via les mécanismes de soutien à l'emploi, les associations, les incubateurs d'entreprises sociales et toute structure recevant des jeunes».

L'ESS se définit comme un «secteur tiers» complémentaire à l'économie conventionnelle et repose sur des fondements essentiels comme l'utilité sociale et environnementale, la gestion démocratique et participative, la libre adhésion, la lucrativité limitée, la viabilité économique ainsi que la mixité des financements entre ressources privées et publiques, indique le Pnud, faisant savoir qu'eu égard au caractère transversal et multisectoriel de cette économie, la mise en œuvre de ce projet se fera en étroite collaboration avec 9 autres départements ministériels concernés, dont ceux de la Solidarité nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Tourisme et de l'Artisanat. Cela, au moment où les mécanismes de soutien à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes (ANSEJ, CNAC, ANGEM) seront également bénéficiaires du projet qui vise à renforcer leur coordination pour favoriser l'émergence d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat dans les wilayas pilotes.

R.R

Promotion du Centre universitaire de Tipasa en université

Benziane recommande davantage d'efforts

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, a affirmé, mardi, que la promotion du centre universitaire «Abdallah Morsli» de Tipasa en une université, requiert davantage d'efforts de la part de cet établissement.

«Il est impératif de poursuivre les efforts fournis précédemment, en vue de la promotion de cet établissement à un niveau supérieur, à travers l'adoption d'un projet pour son développement avec l'implication de tout un chacun et la mobilisation de l'ensemble des composantes de la famille universitaire», a souligné M. Benziane, lors d'une rencontre avec la famille universitaire de Tipasa, tenue au niveau de ce Centre universitaire. Le ministre, qui a insisté sur la nécessité d'intensification des efforts, en vue de «répondre aux normes de promotion d'un centre universitaire en une université», a observé que le centre universitaire Abdallah Morsli souffre d'une «insuffisance dans le taux d'encadrement par étudiants». «Ce centre enregistre aussi un manque dans les projets de recherches et de publications scientifiques dans



des revues classées «A» et de conventions internationales et nationales ainsi que d'un déficit dans les formations et recherches répondant aux exigences du développement», a fait savoir M. Benziane. Le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique a, par ailleurs, souligné la nécessité d'intensifier les efforts à travers l'encouragement de l'esprit d'entrepreneuriat chez les étudiants, d'ouvrir des espaces pour les porteurs de projets, à inciter à la compétitivité dans l'innovation et la création et à

encourager les initiatives susceptibles d'aider à la création de startups.

Il a, également, instruit les responsables du centre universitaire de Tipasa, d'encourager la création de clubs scientifiques et culturels, notamment des clubs d'ingénierie et de technologies. Le Centre universitaire de Tipasa a été ouvert en 2011. Il compte cinq instituts dans les spécialités des sciences humaines, sociales et techniques et a formé, à ce jour, 15.000 diplômés universitaires.

R.R

Aïn Témouchent

Sit-in des conseillers pédagogiques



Environ une cinquantaine de conseillers pédagogiques exerçant dans le secteur de l'éducation de la wilaya de Aïn Témouchent ont observé, avant-hier matin, un sit-in devant le siège de la direction de l'éducation pour réclamer l'amélioration de leur situation socio-professionnelle et défendre les droits. Dans la plateforme de revendication, ces conseillers pé-

dagogiques ont réclamé des logements d'astreinte, en accusant la direction de l'éducation de la wilaya d'avoir octroyé illégalement des logements à des personnes non concernées par la réglementation scolaire d'attribution de logements d'astreinte destinés en principe uniquement à quatre catégories du personnel de l'éducation.

S.Djelloul

Alger

Un plan de sécurité et de prévention pour les vacances scolaires

La Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) a tracé un plan de sécurité et de prévention afin de sécuriser et accompagner les déplacements des familles et des élèves, à l'occasion des vacances scolaires de printemps, prévues du 11 au 20 mars en cours, à travers l'ensemble du territoire de compétence de la Sûreté nationale.

La DGSN précise dans un communiqué que ce plan consiste en le renforcement de la présence des dispositifs sécuritaires au niveau des principaux axes routiers, des gares routières, des gares ferroviaires et des espaces de grande affluence, à l'instar des jardins publics et des lieux de loisir et de divertissement. La DGSN a rappelé, à cette occasion, l'impératif respect du protocole sanitaire mis en place pour la prévention contre la Covid-19, notamment dans les lieux publics, appelant les usagers de la voie publique au respect du code de la route, particulièrement dans les conditions climatiques actuelles. Les numéros vert 15 48 et de secours (17) ainsi que les liens Facebook et Twitter sont joignables 24h/24 pour tout signalement ou renseignement, rappelle la DGSN.

La Sûreté nationale prend part au Salon national du livre d'Alger 2021

La direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) prend part au Salon national du livre d'Alger 2021 qui s'étalera du 11 au 20 mars courant, au pavillon central du Palais des expositions aux Pins Maritimes (Alger), a indiqué jeudi un communiqué de cet organe de sécurité. Placé sous le thème «Un livre, une vie», ce salon est organisé par l'Organisation nationale des éditeurs de livre (ONEL) sous le parrainage



La DGSN prend part au Salon national du livre d'Alger 2021 qui s'étalera du 11 au 20 mars.

(Photo : D.R)

du ministère de la Culture et des Arts, a indiqué la même source, précisant qu'un pavillon y a été réservé à la DGSN pour «sensibiliser à sécurité routière». Composée de cadres de la direction de la sécurité publique et de la cellule de communication, l'équipe de la

DGSN fournira «des explications et des conseils» aux visiteurs, y compris les enfants et distribuera des dépliants pour sensibiliser les citoyens et jeter la lumière sur les efforts consentis par les services de police pour garantir la sécurité routière et faire connaître aux visi-

teurs les nouvelles pratiques en matière de sécurité routière, lit-on dans le communiqué. La DGSN rappelle aux visiteurs du salon le respect des mesures de prévention contre la propagation de la pandémie du coronavirus.

N.R

Développement local à Relizane

Le wali booste plusieurs projets à Mendès

À l'issue de la visite de travail et d'inspection qui l'a conduit dans la daïra de Mendès, ce mercredi, le wali a fait part de sa satisfaction, remerciant au passage les habitants des communes, particulièrement ceux de Mendès qui l'ont bien accueilli et lui ont réservé un accueil chaleureux, mettant au passage en exergue leur haut degré de civisme et de responsabilité. M. Moulati Ataa Allah, en toute modestie, ajoutera que son devoir en tant que wali, c'est d'être «constamment à l'écoute» des préoccupations des gens en matière de commodités et à tout ce qui touche à leur quotidien, et chercher sans relâche à l'améliorer. À Mendès, à chacune des haltes du wali, des jeunes ont pu exposer leurs problèmes concernant les locaux mis à leur disposition et qu'ils n'arrivent pas pour le moment



à exploiter, le logement et leur cadre de vie. Dans cette commune,

l'intersection de la RN-23 avec celle de Mascara avec un échangeur a été

visitée et le DTP qui a donné toutes les explications sur ce projet appelé à fluidifier la circulation routière et mettre un terme aux graves accidents fréquents à cet endroit. Des travaux en cours comme la réfection des routes dans le centre-ville, la salle de jeunesse et les logements LPP ont été visités. À Mendès, un programme de 50 logements LPA, dont les travaux avancent avec une bonne cadence, a reçu les éloges des futurs bénéficiaires et du maire qui a demandé au wali d'encourager le promoteur qui a fait ses preuves de sérieux et d'honnêteté dans la promotion. À la fin de la visite, une rencontre a eu lieu entre le wali et le mouvement associatif où beaucoup de points ont été débattus.

N.Malik

Programme



12.00 Les douze coups de midi
13.00 Journal
13.55 L'île aux secrets
14.50 Grands reportages
16.10 Les docs du week-end
17.50 50mn Inside
19.45 Petits plats en équilibre
19.55 Météo
19.50 Vendée Globe - Solitaires
20.00 Journal
20.50 Quotidien express
21.00 Météo
21.05 The Voice, la plus belle voix
23.25 The Voice



12.00 Tout le monde veut prendre sa place
13.45 La p'tite librairie
15.05 Je t'aime, etc.
16.15 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
18.40 Vélo club
20.00 Journal
20.50 Les Etoiles du sport
20.54 Météo
21.00 Vestiaires
21.05 Symphonissime
23.30 On est en direct



10.50 Desperate Housewives
10.55 Desperate Housewives
11.45 Desperate Housewives
12.00 Le journal
13.30 En famille
14.45 Chasseurs d'appart'
16.00 Incroyables transformations
17.25 Mieux chez soi
18.45 Le journal
20.10 Météo
21.05 Hawaii Five-0
21.55 Hawaii Five-0
23.30 Hawaii Five-0



06.30 Boule et Bill
06.42 Boule et Bill
07.09 Ludo
07.00 Garfield & Cie
08.30 Boule et Bill
08.30 Boule et Bill
09.20 Les as de la jungle à la rescousse
10.50 Ensemble c'est mieux !
11.20 La nouvelle édition
11.25 Météo
11.55 Journal
12.45 Météo
12.50 Rex

13.55 Rex
14.25 Rex
15.15 Les carnets de Julie avec Thierry Marx
16.15 Les carnets de Julie
17.55 Questions pour un champion
19.20 Plus belle la vie
20.45 Tout le sport
20.50 Laisse entrer la nature
21.05 Commissaire Magellan
21.05 Météo
22.40 Commissaire Magellan



20.30 Journal
21.00 Cépages rares, un patrimoine suisse
21.53 Chasselas forever, une histoire de cépage
22.54 Le journal
23.25 Chef.fe.s de brousse



15.00 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Un dîner presque parfait
18.50 Un dîner presque parfait
21.05 Lara Croft : Tomb Raider
23.20 Encore heureux



16.50 Late Night
19.15 L'info du vrai
20.13 L'info du vrai, le mag
20.48 La boîte à questions
20.52 Groland le zapoï
21.01 La Gaule d'Antoine
21.07 A couteaux tirés
21.59 The Head
22.52 American Horror Story
23.34 American Horror Story



18.05 Millénium 3
20.34 Hollywood Live
20.50 Didier
22.30 Cherchez Hortense



19.25 Quotidien, première partie
20.10 Quotidien
21.10 La maison du bonheur
21.15 Rétrospective
22.45 Tuche



09.00 Les contes des 1001 darkas
13.50 Maigret
19.43 TPMP : première partie
20.42 Touche pas à mon poste !
21.57 Balance ton post ! L'after
22.57 Balance ton post ! L'after
23.35 Balance ton post ! L'after



20.00 Les as de la jungle à la rescousse
20.10 Une saison au zoo
20.40 Une saison au zoo
21.40 La p'tite librairie
21.05 Les hors-la-loi de la nature
22.35 Les hors-la-loi de la nature



18.39 Piranhas
20.28 Les + de la rédac'
20.34 L'instant cinéma
20.50 Papillon
22.20 Freaks



13.40 Le magazine de la santé
14.35 Allô, docteurs !
15.40 Suricates superstars

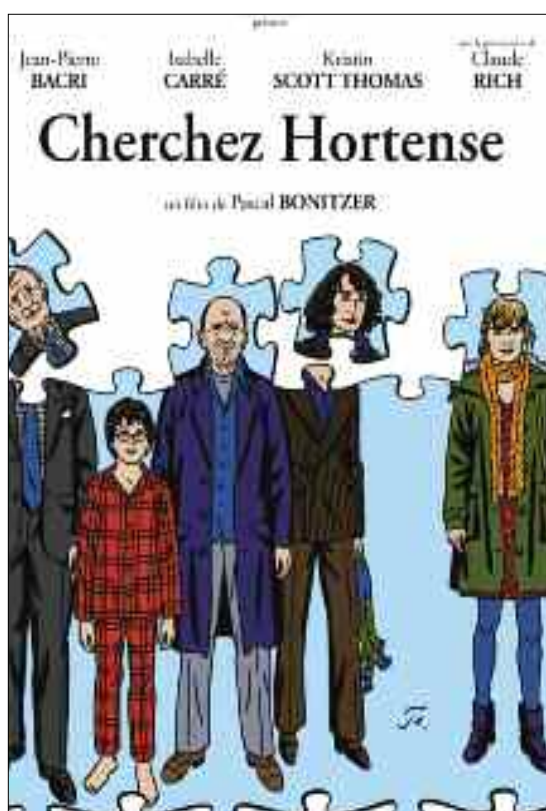


19.45 Arte Journal
20.55 Géométrie de la mort
21.45 Géométrie de la mort
22.35 Monstre sacré
23.25 Khibula



17.45 Eurosport News
20.00 Ethias Cross 2020/2021
20.55 Eurosport News
21.00 Mos - Puebla de Sanabria (230,8 km)
22.30 Les rois de la pédale
23.00 Eurosport News
23.05 Ethias Cross 2020/2021

Sélection



Ciné Premier - 20.50 Didier

Comédie de Alain Chabat

→ À la suite d'un étrange phénomène, un labrador se métamorphose en homme, mais sans rien perdre de ses réflexes canins. D'abord surpris, son maître occasionnel saura tirer profit de la situation.



Ciné Premier - 22.30 Cherchez Hortense

Comédie dramatique de Pascal Bonitzer

→ Afin d'éviter à Zorica, jeune Serbe sans papiers, d'être expulsée, Damien, professeur de civilisation chinoise, est chargé par sa femme d'intervenir auprès de son père, conseiller d'État. Il doit faire preuve d'un courage minuscule mais, pour lui, c'est insurmontable !



Ciné Frisson - 20.50 Papillon

Film d'aventures de Michael Noer

→ Injustement jugé coupable de meurtre et condamné à la détention à vie au bagne, en Guyane, un cambrioleur s'allie à un faussaire pour tenter de s'évader. Pigalle dans les années 1930, Henri Charrière, dit «Papillon», passe la nuit avec Nenet. Le lendemain, la police débarque et emmène le voyou avec elle.

SALON NATIONAL DU LIVRE D'ALGER

UNE AFFLUENCE TIMIDE À L'OUVERTURE

L'ouverture de la 1^{re} édition du Salon national du livre d'Alger, jeudi au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), a été marquée par une affluence timide des visiteurs soumis à un protocole sanitaire strict dans le cadre de la lutte contre la propagation de l'épidémie de Covid-19.

Le coup d'envoi de cette nouvelle manifestation culturelle nationale a été donné en présence de la ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda, qui a visité les stands des différentes maisons d'édition présentes, pris connaissance des nouvelles publications et écouté les préoccupations des éditeurs. Ce salon est l'occasion de «renouer avec le livre» après plus d'une année de suspension des activités culturelles dans le pays pour cause d'épidémie de Covid-19, a déclaré M^{me} Bendouda.

Insistant sur l'impératif respect du protocole sanitaire mis en place, la ministre a soutenu qu'il s'agit de la condition sine qua non pour que ce salon et toutes les activités culturelles puissent se perpétuer.

M^{me} Bendouda a, à ce propos, fait savoir que d'autres expositions consacrées au livre seront organisées à l'avenir dans d'autres wilayas avec un accompagnement du ministère.

Reconnaissant que le secteur de la Culture «n'a pas su, depuis des années, intéresser les enfants au livre», la ministre a affirmé qu'«une réflexion sérieuse est engagée actuellement pour y remédier». Elle a estimé que les jeunes avaient un rôle à jouer en la matière à travers les clubs de lecture.

Par ailleurs, le président de l'Organisation nationale des éditeurs de livres (partie organisatrice du salon), Mustapha Kallab Debbih, a fait état de réductions allant jusqu'à 50% sur les livres.

216 maisons d'édition participent à ce 1^{er} Salon national du livre d'Alger, organisé sous le thème : «Un livre, une vie».

Le salon qui prévoit 24 rencontres thématiques (conférences et ateliers) et des séances de vente-dédicace est ouvert tous les jours de 10h à 19h.

R. C.

Célébration de la Journée de la femme

Une dizaine de troupes féminines en clôture

Une soirée musicale regroupant plusieurs genres du terroir a été animée mercredi soir à Alger par une dizaine de troupes féminines de différentes régions d'Algérie, en clôture des festivités exaltant la femme dans sa Journée internationale célébrée à travers le monde, le 8 mars de chaque année.

Accueillie à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, cette fresque musicale a permis aux troupes féminines de Ouargla, Annaba, Bouira, Tamanrasset, Adrar, Bechar, Oran et Alger de mettre en avant la richesse et la diversité d'une partie du patrimoine musical algérien.

Devant une assistance relativement nombreuse, astreinte au strict respect des mesures d'hygiène sanitaire contre la propagation de la pandémie de la Covid-19, la quarantaine de musiciennes de l'ensemble des troupes participantes est entrée sur la scène de l'Opéra d'Alger et s'est installée de manière à permettre au public, relativement nombreux, d'apprécier une fresque d'abord visuelle qui prône la pluralité du patrimoine culturel algérien.

Portant des accoutrements renvoyant aux traditions de la région dont elles sont issues, les différentes troupes se sont succédé, deux heures durant, dans des répertoires d'une quinzaine de minutes chacun, dédiés aux Madih (louanges à Dieu et à son Prophète Mohamed), aux traditions ancestrales, au travail de la terre, à la femme algérienne



et aux ambiances de fêtes. Première musicienne à respecter la thématique de la soirée, «Khwelen» de Tamanrasset, une des doyennes de la musique targuie jouant à l'imzad, a enchanté le public avec cette vieille monocorde plusieurs fois millénaire jouée et fabriquée exclusivement par des femmes. L'imzad a été classé en 2013 par l'Unesco sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

La troupe des «vieilles femmes» de l'association socioculturelle du village d'Ibhlal de Bouira a ensuite déployé quelques chants ancestraux dans le genre «Achwiq» (voix en solo déclamant lentement et sans rythme, un texte d'introduction dans une variation modale choisie).

Sur des cadences composées, l'Ensemble «B'net El Moghri Fatima» d'Adrar a ensuite entonné des Madih montés sur des thèmes mélodiques inlassablement répétés par la soliste et repris en chœurs par une dizaine de femmes, pour qu'intervienne derrière, la troupe «Ouled Makhlouf» un quintet de chant soufi de Annaba dirigé par

Houria Adjili et Farida Saker. L'Orchestre féminin «Les oasis de Ouargla» de l'association «El Izdihar» pour les échanges culturels, animé par les voix limpides de Hassan Karabi et Dahbia Djezzar et la troupe «Ahalil de Béni Ouennif» de Bechar, dirigée par Zineb Laribi, ont adressé des louanges à Dieu et au prophète Mohamed et chanté la beauté naturelle des sites et l'hospitalité des gens du Sud.

Le public a également dansé sur les rythmes ternaires de la troupe oranaise «Afra El Meddahat» d'Oran, dirigée par Khadra Kerache et animé par Cheikha Yasmine.

Dans l'euphorie et la délectation, la grande Latifa Benakkouche et son orchestre «El Amel» a enflammé la salle reprenant brillamment avec une voix présente et étoffée des classiques de la variété algéroise, à l'instar de «Chilet Laāyani», «Ya B'net El Djazair», «Djet djet el āndi», «Djet ech'ta ou djaw le-riah», ainsi que «El mel El mel ān'bi sallina», que les autres troupes et le public ont repris avec elle.

La conception scénographique qui a consisté à regrouper durant tout

le long du spectacle l'ensemble des troupes sur scène, mettant en évidence celle dont c'est le tour d'intervenir par un faisceau de lumières puissant à plusieurs couleurs et la projection sur grand écran de vidéos et images restituant la beauté des sites et paysages algériens, aura été d'un apport concluant à la réussite du spectacle.

Au-delà de son aspect, hautement esthétique, cette expérience, première du genre, aura surtout permis l'enchaînement rapide des genres musicaux entre les différentes troupes, ce qui a bien mis en évidence et nettement fait sentir la richesse et la beauté du patrimoine musical algérien, à travers la diversité des variations modales et rythmiques qu'il recèle.

Sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, le spectacle de clôture des festivités exaltant la femme dans sa Journée internationale a été organisé par l'Office national de la Culture et de l'information (ONCI), en collaboration avec l'Opéra d'Alger.

R. C.

Site archéologique d'Aïn Touila

Des équipes de recherche interministérielles bientôt dépêchées

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a annoncé, mercredi à Khenchela, que des équipes de recherche interministérielles seront dépêchées dans les quelques prochains jours au site archéologique récemment découvert dans le village de Metrichou, commune d'Aïn Touila (Khenchela). Au cours de sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Khenchela, la ministre a fait le constat de la chambre funéraire romaine découverte la semaine dernière, dont l'état s'est dégradé des suites des fouilles entreprises dans ses alentours, soulignant «l'importance de mener des fouilles dans les plus brefs délais pour protéger ce site et examiner la possibilité de le classer officiellement site ar-

chéologique». Lors de sa visite dans la région, M^{me} Bendouda a indiqué avoir découvert que Aïn Touila «est une région archéologique par excellence, néanmoins cette collectivité locale n'est pas en mesure de protéger son patrimoine archéologique ou de faire de nouvelles découvertes dans ce domaine, faute de moyens». M^{me} Bendouda a insisté, en outre, sur l'importance d'accorder un intérêt particulier à la protection de plus de 300 sites archéologiques dont recèle la wilaya de Khenchela, préconisant la prise de décisions judicieuses et courageuses.

La ministre a fait état d'un projet programmé au profit de la wilaya de Khenchela, portant sur des études historiques confiées à nombre de chercheurs relevant

du Centre national de recherche en archéologie (CNRA) et à des académiciens issus des différentes universités nationales en tête desquelles la wilaya de Batna eu égard à sa position géographique proche de Khenchela. Inspectant le Palais de Dihia à Baghaï classé au niveau national comme site archéologique historique relevant de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEB), elle a indiqué qu'elle allait dépêché, la semaine prochaine, des experts et des chercheurs à ce site pour y effectuer «des études minutieuses», n'écartant pas la possibilité de recourir à des «experts étrangers pour explorer davantage ce site». Après avoir écouté les préoccupations des gardiens du Palais de Dihia, M^{me}

Bendouda a affirmé que le wali de Khenchela lui a promis de raccorder ce site à l'électricité dans les plus brefs délais afin de faciliter la surveillance du site et le protéger contre les trafiquants de pièces archéologiques.

La ministre de la Culture des Arts poursuit sa visite dans la wilaya de Khenchela en inspectant le mausolée de Cedias Palais El-Djazia au niveau du village de Ouled Azzeddine dans la commune d'El-Mahmal avant d'inspecter la cinémathèque au centre-ville de la wilaya de Khenchela pour s'enquérir du taux d'avancement des travaux du projet du laboratoire de conservation et de promotion archéologiques, outre le projet de réalisation d'un théâtre plein air au chef-lieu de wilaya.

R. C.

vie pratique

santé

Trois bonnes raisons de vous mettre aux jus de légumes



Votre instinct primaire vous ordonne-t-il de passer vos journées sous la couette à manger des viennoiseries arrosées de crème chantilly ? Alors, il a fallu trouver des solutions pour joindre l'utile à l'agréable et là, miracle, les jus de légumes sont arrivés, concombre, pomme, céleri et basilic. On épluche, on mixe, on boit.

Comme toute chose, les jus de légumes ne sont bénéfiques que dans le cadre d'une alimentation équilibrée et d'un style de vie sain. Mais ils peuvent également donner un coup de pouce aux personnes qui n'ont pas l'habitude de consommer ce type de nourriture. Croquer dans des légumes apportera plus de nutriments à votre corps qu'un jus de légumes. Mais un jus de légume est mieux que pas de légumes du tout.

Si vous êtes encore sceptique, voici quelques bonnes raisons de vous lancer.

Pour apporter les nutriments essentiels à notre organisme

Selon le type et la quantité de légumes que vous utilisez, les jus de légumes verts peuvent vous apporter jusqu'à un tiers des vitamines quotidiennes recommandées, des protéines et certains oligo-éléments essentiels. En choisissant de préparer vos jus vous-mêmes avec des légumes (et quelques fruits si vous le souhaitez) bio, vous pouvez optimiser ses capacités nutritives.

Nos seulement vous vous sentirez plus en forme, mais vous lutterez également contre le mauvais cholestérol et le diabète.

Pour perdre quelques kilos

Le faible apport calorique de ces jus rend les jus de légumes de solides alliés à votre régime pré-bikini. Pas de gras, peu de sucre, quelques protéines... vous pouvez vous faire plaisir et tester autant de recettes que vous voulez, votre ligne n'en subira que des effets positifs !

Parce que c'est meilleur pour la santé que les smoothies

Les nutritionnistes reprochent généralement aux jus de fruits mixés du type smoothie de favoriser l'absorption de sucre car le mixeur en casse les fibres. Le jus de légumes, eux, n'ont pas ce problème car ils sont naturellement pauvres en sucre. D'ailleurs, les smoothies sont associés à une hausse du risque de diabète, contrairement aux jus de légumes, qui diminuent ce risque, rappelle le site du magazine.

Météo



Samedi 13 mars : 16°C

→ Dans la journée : Ciel dégagé max 16°C, ressentie 18°C Vent modéré de sud

→ Dans la nuit : Ciel dégagé 7C, ressentie 18°C Vent modéré d'ouest

Alger : Lever du soleil : 07:05 Coucher du soleil : 18:50

nutrition

Comment faire le plein de calcium ?

Quels sont les bienfaits du calcium ?

Ce minéral est essentiel à la formation et à la solidité des os et des dents. 99 % des réserves calciques sont ainsi stockées dans le squelette qui permet la mobilité du corps et protège les organes vitaux. Le 1% de calcium restant, non osseux, est indispensable au fonctionnement cellulaire de base et intervient dans de nombreuses fonctions :
- coagulation sanguine,
- contraction musculaire,
- conduction nerveuse...

Cette concentration en calcium circulant doit rester stable. Autrement, lorsque les apports alimentaires s'avèrent insuffisants, l'organisme se trouve obligé de puiser dans les réserves osseuses, ce qui peut aboutir à une déminéralisation progressive du squelette.

Quels sont nos besoins journaliers en calcium ?

Ils ont été récemment revus à la baisse et sont désormais de 950 mg par jour pour un



Le corps humain contient entre 1 et 1,2 kg de calcium, essentiellement stocké dans les os. Il n'existe pas à l'état pur, on le trouve principalement dans l'alimentation : produits laitiers, petits poissons en conserve et même dans le monde végétal. Zoom sur ce minéral clé, indispensable à tout âge de la vie.

adulte de plus de 24 ans. Ces apports de référence sont facilement atteints avec une alimentation variée et équilibrée, contenant 2 produits laitiers par jour.

Quels sont les aliments les plus riches en calcium ?

Le calcium se trouve essentiellement - et en grandes quantités - dans les produits laitiers et les petits poissons

en conserve dont on consomme les arrêtes (sardines).

On en trouve aussi dans le monde végétal, mais soit à des concentrations largement inférieures (30 g de fromage en renferment autant que 600 g de légumes verts), soit dans des aliments dont on consomme de petites quantités (graines...).

Recette du jour

JUS DE LÉGUMES POUR ÉLIMINER LES TOXINES

INGRÉDIENTS

- 2 branches de céleri bio
- 1 pomme
- 2 carottes
- 1 avocat
- 1 concombre
- eau



PRÉPARATION

Commencer par bien laver les

légumes, la pomme et carottes. Couper en rondelles grossières les carottes et le concombre. Couper les branches de céleri en tronçons en enlevant les feuilles. Eplucher l'avocat et le couper en rondelles. Couper la pomme en quartiers fins. Mettre ensuite les légumes en mettant l'avocat à la fin. Mettre un filet d'eau à la fin pour fluidifier le tout. Déguster bien frais.

Horaires des prières

Samedi 29 radjab 1442 :

13 mars 2021

Dhor12h58

Asser16h18

Maghreb18h54

Icha20h12

Dimanche 30 radjab 1442 :

14 mars 2021

Fedjr05h34

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazair :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

sport

EN
DEUX MOTS

Ligue 1 (18^e journée) : RC Relizane - Olympique Médéa délocalisé à Chlef

La rencontre RC Relizane - Olympique Médéa, comptant pour la 18^e journée du championnat de Ligue 1 et initialement prévue au stade Tahar-Zoughari mardi à 15h, aura lieu finalement au stade Mohamed-Boumezrag de Chlef à la même date et heure, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). La délocalisation a été décidée en raison des travaux de réfection de la pelouse du stade Zoughari de Relizane, précise l'instance chargée de la gestion de la compétition professionnelle. Outre la rénovation de sa pelouse, ce stade sera également doté d'un nouveau réseau d'éclairage qui lui permettra d'accueillir les rencontres de football en nocturne.

LA NR
LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

Journal national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44 / 6710.46 Fax : 021 6710.75. Compte bancaire : CPA 103 400 08971.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. **Membres fondateurs :** Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**. Diffusion centre : **SEDICOM**. Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : *La Nouvelle République*. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : lnr98redaction@yahoo.fr / E-mail pub : lnr98publicite@yahoo.fr - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19. Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40. Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

Ligue 2 (5^e journée)

Le RC Arbaâ, l'USM Annaba, et le MCB Oued Sly prennent les commandes

Dans le groupe Centre, le RC Arbaâ a confirmé ses ambitions en infligeant une lourde défaite à la JSM Béjaïa (4-0). Le RC Kouba qui partageait le fauteuil de leader en compagnie du RCA, avant cette journée, a été accroché en déplacement par l'IB Lakhadaria (2-2), alors qu'il menait au score (2-0). Le club algérois a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Boumaïza. L'ES Ben Aknoun a réalisé, quant à elle, une excellente opération en allant s'imposer du côté de la Ville des Roses face à l'USM Blida (1-0). Le nouvel entraîneur blidéen Kamel Mouassa échoue ainsi à mener son nouveau club vers son premier succès de la saison. C'est la seule victoire à l'extérieur dans ce groupe Centre, au moment où le WR M'sila reste scotché à la dernière place au classement avec 0 point. A l'Est du pays, l'USM Annaba, difficile vainqueur face au MCE Eulma (1-0), a profité de la surprenante défaite à domicile de l'ex-leader l'US Chaouia, réduit à dix, devant le DRB Tadjenanet (0-1), pour prendre les commandes. Le HB Chelghoum Laïd aurait pu occuper le poste de dauphin conjointe-

Le RC Arbaâ (Gr Centre), l'USM Annaba (Gr Est) et le MCB Oued Sly (Gr Ouest) se sont emparés de la tête du classement de leurs groupes respectifs, à l'occasion de la 5^e journée du championnat de Ligue 2 de football, disputée jeudi.

ment avec le DRBT et l'USC, mais le match nul concédé dans le temps additionnel face à l'USM Khenchela (2-2), a privé le HBCL de trois précieux points. En bas du tableau, les mal-classés se sont révoltés lors de cette journée en réalisant de précieux succès, il s'agit du MO Constantine, de l'AS Khroub et du MSP Batna. Enfin, dans le groupe Ouest, le MCB Oued Sly s'est emparé seul de la tête du classement, grâce à sa victoire à domicile face au RCB Oued Rhiou (2-1). L'ancien co-leader l'ASM Oran n'a pas fait mieux qu'un match nul sur le terrain du SC Aïn Defla (1-1). Cette journée a été marquée par trois matches nuls : SC Aïn Defla - ASM Oran (1-1), CR Témouchent - JSM Tiaret (0-0) et l'RB El Kerma - OM Arzew (2-2). **R. S.**

Résultats	Pts	J
Groupe Ouest		
MCBOS - RCBOR	2 - 1	
SCAD - ASMO	1 - 1	
CRT - JSMT	0 - 0	
IRBEK - OMA	2 - 2	
MCS - SKAF	3 - 1	
Classement :	Pts	J
1. MCB Oued Sly	13	5
2. ASM Oran	11	5
3. SC Aïn Defla	9	5
4. CR Témouchent	8	5
5. MC Saïda	7	5
- SKAF Khemis	7	5
7. JSM Tiaret	6	5
8. RCB Oued Rhiou	5	5
- IRB El Kerma	5	5
10. OM Arzew	4	5
11. CRB Aïn Oussera	1	4
- US Remchi	1	4
Groupe Centre		
IBLL - RCK	2-2	
USMH - VWAB	0-0	
USMB - ESBA	0-1	
MOB - WRM	1-0	
ABS - CRBT	4-2	
RCA - JSMB	4-0	
Classement :	Pts	J
1. RC Arbaâ	11	5
2. ES Ben Aknoun	10	5
3. RC Kouba	9	5

--. MO Béjaïa	9	5
5. USM El Harrach	8	5
--. WA Boufarik	8	5
7. JSM Béjaïa	7	5
8. IB Lakhadaria	6	5
--. Amel Boussaâda	6	5
10. CR Béni-Thour	5	5
11. USM Blida	1	5
12. WR M'sila	0	5
Groupe Est		
HBCL - USMK	2-2	
USC - DRBT	0-1	
USMan - MCEE	1-0	
ASK - CAB	2-1	
MSPB - NRBT	1-0	
CRBOD - MOC	0-1	
Classement	Pts	J
1. USM Annaba	11	5
2. US Chaouia	10	5
--. DRB Tadjenanet	10	5
4. Chelghoum Laïd	8	5
5. NRB Teleghma	7	5
6. MO Constantine	6	5
7. CRB Ouled Djellal	5	5
--. CA Batna	5	5
--. AS Khroub	5	5
--. MSP Batna	5	5
11. USM Khenchela	4	5
12. MC El Eulma	3	5

Exclusivement destinées aux utilisateurs de Viber

Séances de questions-réponses avec des stars du FC Barcelone

Avec le début de la saison footballistique de 2021, l'application Viber, propriété du géant japonais d'internet Rakuten, leader dans le monde de la communication via des messages et appels gratuits et sécurisés, dévoile une série de nouvelles initiatives exclusives dans le cadre de son partenariat de long terme avec le club barcelonais. Parmi ces initiatives, la tenue d'une séance de questions-réponses spéciales avec 6 grands joueurs du club, à savoir : Marc-André Ter Stegen, Frenkie De Jong, Miralem Pjanic, Sergio Dest, Clément Lenglet et Antoine Griezmann. Ces sessions offrent une rare opportunité aux fans de communiquer directement avec les stars du club via la communauté officielle sur l'application Viber. La collaboration entre l'application Viber et le FC Barcelone a débuté durant la saison 2017/2018 de sorte que Viber est devenu le canal de communication officiel du club.

L'un des points forts du partenariat est le lancement de la communauté officielle du club en langue arabe, laquelle propose aux supporters et fans arabes de l'actualité exclusive sur le FC Barcelone et ses joueurs, des sessions interactives ainsi que des stickers uniques. Cette communauté sur Viber connaît un grand succès dans le monde arabe puisqu'elle a dépassé les 3 millions de membres en seulement une année. Avec le début de la saison de football et le commencement d'une nouvelle décennie pour l'application, Viber lance un nouveau chapitre de son partenariat avec le FC Barcelone en présentant une expérience de communication différente entre les utilisateurs de l'application et ce club mythique. Outre le lancement des plateformes officielles en anglais, en arabe et en espagnol, une nouvelle communauté a été lancée pour les fans du club en langue russe sur Viber. Les nou-

velles activités principales de l'année 2021, exclusivement sur Viber, sont les suivantes :

- La rencontre avec les joueurs pro : une session exclusive de questions-réponses avec les joueurs du FC Barcelone, au cours de laquelle ils répondront à environ dix questions provenant de supporters. Ces rencontres leur offrent l'opportunité exceptionnelle d'envoyer des questions par messages d'un membre à l'autre dans toutes les communautés du club FC Barcelone sur l'application Viber.
- Une journée dans la vie d'une légende : le public aura la chance unique de passer une journée exceptionnelle avec l'un des plus grands joueurs dans l'histoire du club via la communauté officielle du FC Barcelone sur Viber. Durant le mois de mars, l'un des joueurs partagera les coulisses de sa vie quotidienne avec les supporters et les utilisateurs de l'application Viber.
- Le jeu concours «Vote&Win» : les utilisateurs de Viber ont l'opportunité incroyable de

gagner chaque mois un maillot de la saison 2020/2021 signés par les stars du club en pronostiquant quel sera le meilleur joueur du match. Les règles complexes et les systèmes de points adoptés précédemment ont été modifiés afin que la compétition et la participation soient plus simples et plus faciles pour cette saison.

• Les Fan Stars : les supporters se verront accorder une chance d'être les stars de la communauté chaque mois en partageant leurs histoires personnelles et leurs aventures en tant que fans du club du FC Barcelone. A cet égard, Anna Znamenskaya, directrice marketing au sein de Rakuten Viber déclare : «Nous sommes honorés de renforcer le partenariat avec le club mythique du FC Barcelone en 2021. Cette collaboration a été couronnée de succès depuis son lancement en 2017, elle contribue à rapprocher les fans de leur club préféré sur l'application Viber, de la même façon que l'on procède avec tous nos utilisateurs».

MC Oran

Pari sur le «mercato» pour réduire la masse salariale de l'équipe

La direction du MC Oran compte profiter du prochain «mercato», devant débuter vendredi, pour revoir à la baisse la masse salariale de son équipe pensionnaire de la Ligue 1 de football en raison de la crise financière dans laquelle se débat le club, a-t-on appris mercredi de ce dernier. Selon cette source, un accord a été trouvé entre les responsables du club et l'entraîneur Kheïreddine Madoui pour la libération de pas moins de cinq joueurs «qui touchent de gros salaires mais qui n'ont pas apporté le plus escompté». La direction des «Hamraoua» table sur cette démarche pour faire face aux difficultés financières du club, surtout en ces temps de disette où les subventions émanant des autorités locales ainsi que des sponsors ont sensiblement diminué, précise-t-on encore, révélant au passage que la masse salariale de l'équipe première est estimée cette sai-

son à 40 millions de dinars mensuellement. Parmi les joueurs mis sur la liste des libérés, il y a les deux ex-attaquants du MC Alger, Hichem Nekkache et Walid Derrardja, arrivés l'été dernier au MCO contre des salaires jugés «exorbitants», comme l'a souligné dans une récente déclaration à l'APS, Rafik Cherrak, responsable de la communication et de marketing. Les dirigeants des «Rouge et Blanc» espèrent que les négociations qui seront engagées dans les prochains jours avec les joueurs concernés soient couronnées de succès, pour que la situation financière du club ne se complique pas davantage. Laquelle situation était derrière la résiliation du contrat de l'ex-entraîneur de l'équipe, le Français Bernard Casoni, en janvier dernier, tout en encaissant deux salaires supplémentaires en guise d'indemnités, rappelle-t-on.

Volley-Championnat arabe

«Grosse déception» au WAT après le report de la 38^e édition

Le report du championnat arabe de volleyball (hommes), qui devait avoir lieu au Bahreïn du 18 au 28 mars en cours, a déçu tout le monde au WA Tlemcen surtout que ce club s'apprêtait à vivre sa première expérience internationale. Selon le président du club sportif amateur (CSA) des «Zianides», Nacereddine Souleymane, dans une déclaration à l'APS jeudi, «l'équipe a bien préparé le rendez-vous depuis janvier dernier, et tenait tant à participer à cette épreuve, avant que la décision du report ne chamboule ses plans.» L'Union arabe de volleyball (UAVB) vient d'annoncer le report officiel du championnat arabe des clubs en rai-

son de la crise sanitaire mondiale marquée par la propagation du Covid-19 depuis le début de l'année précédente. Vingt-deux équipes, dont le WAT, seule représentant de l'Algérie à cette compétition, avaient confirmé leur participation, selon l'UAVB. L'instance sportive arabe a fait savoir, sur son site officiel, que cette édition du championnat arabe, que le Ahly de Bahreïn s'apprêtait à accueillir, a été reportée à «une date ultérieure», sans toutefois la fixer. La précédente édition (37^e) s'est déroulée en février 2020 au Caire, au terme de laquelle le Ahly d'Egypte a décroché le trophée en battant son voisin le Zamalek (3-0) en finale.

en direct

Volley-Championnat arabe

«Grosse déception» au WAT après le report de la 38^e édition

le match à suivre

Ligue 1 (18^e journée)

RCR - OM délocalisé à Chlef

football

Ligue 2 (5^e journée)

Le RCA, l'USMAN et le MCBOS prennent les commandes

Phase de poules de la Coupe de la CAF Une première place pour la JSK, un nul riche en enseignement pour l'ESS

→ **Le président de la Fédération algérienne de football, Kheireddine Zetchi, a, une nouvelle fois, choisi son média pour communiquer.**

Ne dit-on pas dans le football que le but des dernières minutes de jeu a un goût particulier, notamment lorsqu'il arrive, on ne sait d'où et comment, pour départager deux grandes équipes qui se sont défoncé durant 95' ? C'est ce qui s'est passé ce mercredi 10 mars 2021 au stade du 1^{er}-Novembre de Tizi Ouzou où s'affrontaient la JSK et le Coton Sport Garoua.

Un stade retapé à neuf par les supporters où les Algériens avaient à l'occasion de cette 1^{re} journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération réussi à faire plier le gardien de l'équipe Coton Sport Garoua qui avait pourtant sauvagement bétonné sa cage jusqu'à faire perdre tout espoir aux Kabyles de scorer.



■ La JSK s'impose de justesse.

(Photo > D. R.)

La JSK surprend à la 88'

Les hommes de Lavagne ont fait une grande démonstration dans un stade où seuls les dirigeants tentaient de bousculer leurs éléments. Les débats étaient amplement dominés par les locaux qui n'arrivaient, cependant, pas à trouver le chemin qui mène vers les buts.

D'ailleurs, les yeux des supporters des clubs algériens étaient rivés vers le théâtre des rêves puisque en même temps, il y avait aussi l'Entente de Sétif qui s'est battue pour tenter de venir à bout d'une équipe coriace, en l'occurrence Orlando Pirates.

Mais le nul qui sanctionne les deux équipes n'était pas le bienvenu. Les Sétifiens avaient à cœur d'inaugurer la phase des poules par une victoire,

mais quelque chose n'avait pas bien fonctionné sur le terrain où les joueurs étaient comme un peu perdus sans cette stratégie que nous connaissons et décortiquons chez les représentants algériens des Hauts-Plateaux. Ce soir-là, ils n'ont pu trouver l'équilibre pour fléchir cette grande équipe du Sud-Africain.

Le 16 mars face au Ahly de Benghazi, les Sétifiens ont tout intérêt à éviter un autre nul. Dans l'autre match, la JSK a dominé les débats de long en large, mais cela n'a pas suffi pour briser les barrières défensives de l'adversaire. Les Canaris bloqués, ne sachant par quel sort, pour fléchir le gardien.

Et pourtant, ils ont outrageusement dominé l'adversaire durant toute la partie avec une pléiade d'occasions

de scorer mais l'imprécision, la précipitation faisait échouer le nombre incalculable d'occasions.

Les Jaune et Vert n'arrivaient pas à marquer, le nul se précisait, puis à 10^e de la fin de la rencontre, Souyad surgit d'un cafouillage à hauteur du sacré gardien parvient à délivrer les siens (88^e), alors que l'adversaire évoluait à 10 après l'expulsion de son défenseur Ali pour cumule de cartons (73^e).

La délivrance

Les hommes de Lavagne, une race de joueurs qui savent se mettre au niveau des événements comme celui-ci. En piquant les fameux trois points, indispensables pour occuper et partager la première place avec Berkane qui s'est imposé dans son match face à

NAPSA Stars sur le score de 2 à 0. Les trois derniers matches de la 1^{re} journée de la phase de groupes de la Coupe de la Confédération étaient au programme ce mercredi soir.

A domicile, la RS Berkane, tenante du titre, a décroché une victoire logique contre les Zambiens de NAPSA Stars (2-0) au terme d'un match nettement dominé.

Hamza Regragui (12^e) et Iajour (44^e) ont marqué pour les Marocains qui prennent la tête du groupe B devant la JS Kabylie.

H. Hichem

A voir

■ Canal + : Lyon - Paris-SG à 21h
 ■ Canal + Décalé : Fulham - Manchester City à 21h

La Der

MCO : Madoui table sur un «sans-faute» lors des trois dernières journées de l'aller

Le MC Oran table sur neuf points lors des trois matches qui lui restent lors de la phase aller du championnat de Ligue 1 de football à même de lui permettre de s'adjuger le titre symbolique de champion d'hiver, a indiqué son entraîneur, Kheireddine Madoui. Le fait que les «Hamraoua», co-leaders avec l'ES Sétif, jouent à domicile deux des trois rencontres concernées, les motive pour atteindre leur objectif, à commencer par le rendez-vous de samedi (15h) au stade Ahmed-Zabana face à la lanterne rouge, le CA Bordj Bou Arréridj.

Mais Madoui, qui s'exprimait devant la presse en marge de l'avant-dernière séance d'entraînement des siens avant la réception de la formation des

«Bibans», a néanmoins mis en garde contre «tout excès de confiance», insistant auprès de ses joueurs pour «prendre très au sérieux» leur adversaire et ce, sans tenir compte de sa position actuelle au classement.

Face au CABBA, les Oranais, dont le parcours jusque-là a incité leurs supporters à se remettre à rêver d'un titre de champion que leur équipe n'a plus gagné depuis 1993, auront l'occasion d'enchaîner une cinquième victoire de rang.

Mieux, le calendrier leur est favorable, puisqu'ils joueront encore chez eux au cours de la journée suivante contre l'AS Aïn M'lila, avant de se rendre à Magra pour disputer leur dernier match de la pre-

mière manche de championnat. «La mission sera plus difficile lors du match suivant contre l'ASAM, une équipe qui est en train de réaliser un excellent parcours cette saison, notamment en déplacement, alors que face au NC Magra, on devra faire très attention à cet adversaire qui lutte pour son maintien parmi l'élite», a encore prévenu le coach sétifien. Ce dernier sera samedi pour le quatrième match sur le banc du club-phare de la capitale de l'Ouest qu'il a rejoint il y a quelques semaines. Avant la 17^e journée, le MCO partage la première place avec l'ES Sétif (30 pts chacun), tout en comptant deux matches de plus par rapport aux Sétifiens.